



GUIDE INTERNATIONAL

2009 - 2010

DOM. UNIVERSITAIRE
sortie 3 Sud

C.H.R. Milétrie
Fac. des Sciences

Résidences Descartes

Sport

POITIERS

UNIVERSITÉ DE POITIERS - FRANCE

FRANÇAIS / ENGLISH

www.univ-poitiers.fr
www.crous-poitiers.fr
www.agglo-poitiers.fr
www.mairie-poitiers.fr



DANS VOTRE AGENCE LCL VENEZ DÉCOUVRIR LES + ETUDIANTS

PROGRAMME AV@NTAGE JEUNES

Cumulez des points et gagnez vos bons plans !
Cartes Kadéos et titres de musique à télécharger...



BONUS SPÉCIAL BIENVENUE

GAGNEZ

50 points à l'ouverture
Soit 10 € de crédit

de communication^{(1) (2)} pour votre mobile
ou 10 titres de musique⁽¹⁾ à télécharger

(1) Barème en vigueur au 01/01/08. Conditions générales du programme disponibles sur le site LCL.fr rubrique Av@ntages Jeunes.

(2) Liste des opérateurs participant à l'opération disponible en agence LCL.

GRATUIT

Pour plus d'informations :

Agence LCL de Poitiers
24, bis rue Victor Hugo - 86000 POITIERS
Contact : Bruno PECH
Tel : 05 49 55 74 04

Horaires :

*du lundi au vendredi
de 9h à 12h15 et de 13h50 à 18h*

www.LCL.fr



DEMANDEZ PLUS À VOTRE ARGENT

CREDIT LYONNAIS - SA au capital de 1 846 714 837 €- inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001878
- Siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - SIREN 954 509 741 - RCS Lyon.

ÉDITORIAL

Le mot de la Vice-Présidente chargée des Relations Internationales et Européennes de l'Université de Poitiers

L'Université de Poitiers a fait, depuis plusieurs années, le choix de la diversité culturelle et de l'ouverture au monde. Elle compte déjà plus de 15% d'étudiants internationaux venus du monde entier qui sont un fondement de notre richesse intellectuelle et scientifique. Afin de bien vous accueillir, nous avons mis en place un service qui vous est complètement réservé et qui vous aidera dans toutes vos démarches administratives (logement, carte de séjour) et vous proposera des activités culturelles et sportives. N'hésitez pas à nous contacter dès votre arrivée dans la ville pour bénéficier de toutes nos prestations. Nous sommes très heureux que vous ayez choisi notre Université et nous espérons que votre séjour sera très profitable et agréable. En collaboration avec le CROUS et le soutien de la ville et des autres collectivités locales, nous nous appliquerons à satisfaire toutes vos attentes.

Salwa NACOUZI

Le mot de la Directrice du CROUS

Vous avez choisi de venir étudier à l'Université de Poitiers ; le CROUS est heureux de pouvoir vous accompagner, afin de faciliter votre installation et vos conditions de vie. Le CROUS s'est doté d'une charte de qualité relative à l'accueil des étudiants étrangers : 400 personnes sont mobilisées pour apporter information, soutien et conseil aux étudiants, qu'il s'agisse du logement, de la restauration, des aides sociales ou financières, des animations culturelles, des jobs... Tout au long de votre séjour, le CROUS sera votre partenaire au quotidien. Ce guide vous apportera les premiers éléments utiles à l'organisation matérielle et administrative de votre séjour.

Bienvenue et bonne réussite dans vos études,

Catherine MLAUX

Le mot des élus de Poitiers

Forte de ses 27000 étudiants (1/4 de sa population), la Communauté d'Agglomération de Poitiers est heureuse de vous accueillir pour votre cursus universitaire.

Vous trouverez dans notre cité tous les éléments nécessaires à une vie étudiante réussie : transports en commun, logements, équipements culturels et sportifs, animations tout au long de l'année...

Nous sommes particulièrement attachés à la qualité de l'accueil que nous offrons et avons pour cela mis en place le dispositif « Poit'Etrangers », qui vous permet d'être accueillis de façon ponctuelle dans des familles poitevines. Vous pourrez ainsi mieux connaître la vie et la culture française.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous du 28 septembre au 3 octobre prochain, pour la semaine d'accueil des étudiants, au cours de laquelle une journée vous sera spécialement consacrée.

El Mustapha BELGSIR

Vice-Président de la CAP délégué au Développement Economique et à l'Université

Magali BARC

Adjointe au Maire chargée de l'Animation dans la Ville, de la Jeunesse, de la Vie Etudiante et des Bases de Loisirs



POITIERS, «VILLE ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE»

«Ville et Pays d'Art», Poitiers vous propose un patrimoine architectural prestigieux avec plus de 80 édifices classés monuments historiques. Visiter Poitiers, c'est découvrir une capitale régionale marquée par plus de 2 000 ans d'histoire. Servie par deux rivières, le Clain et la Boivre, la cité poitevine se prête aux promenades dans ses rues piétonnes et aux parcours de découverte.

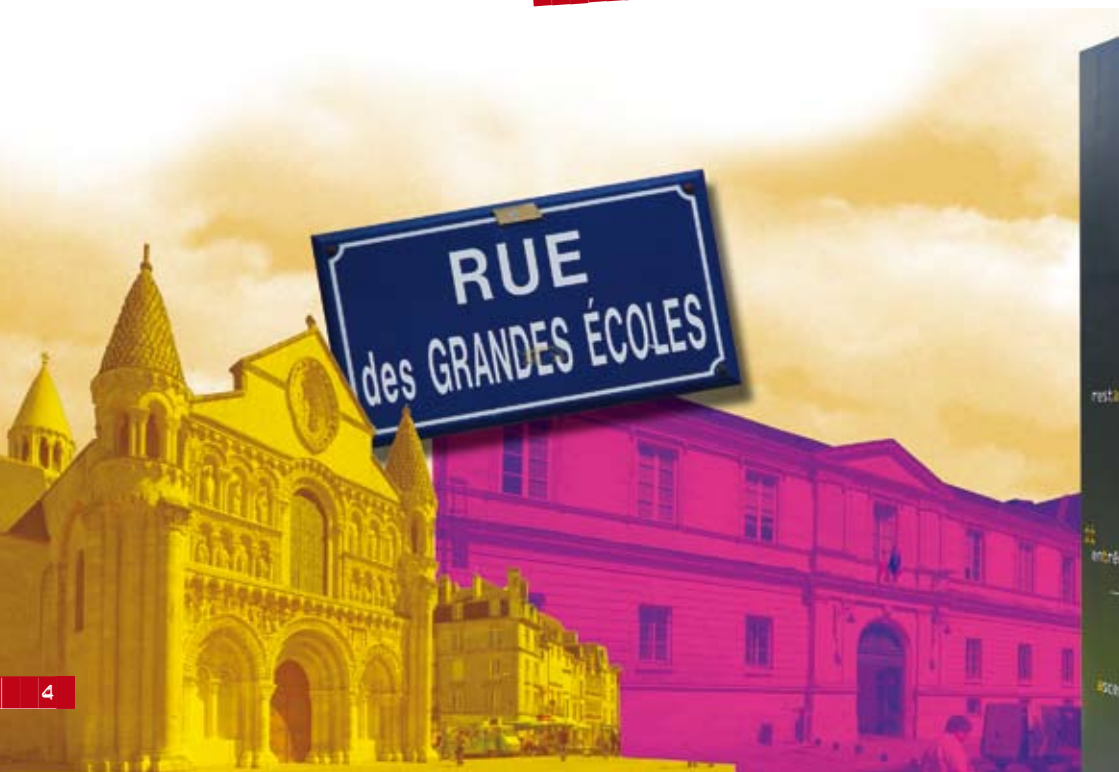
Une des premières villes universitaires d'Europe (1431), elle abrite aujourd'hui 27 000 étudiants (plus de 25% de la population) qui participent avec enthousiasme à l'énergie du tissu associatif et favorisent une vie culturelle créative et diversifiée.

Proche de la Côte Atlantique et du Marais Poitevin, Poitiers est une ville touristique de tout premier plan : la nature est particulièrement présente au cœur même de son tissu urbain.

Ville fleurie et chaleureuse, Poitiers développe harmonieusement son centre-ville en pariant sur des projets ambitieux mais à dimension humaine : un Théâtre-Auditorium régional, un nouveau centre d'affaires et l'embellissement continu de son espace urbain... La proximité du Parc du Futuroscope et de la base nautique de Saint-Cyr, mais aussi son centre aquatique et son golf en font une destination privilégiée.

POITIERS VOUS PROPOSE UN PATRIMOINE

ARCHITECTURAL PRESTIGIEUX



POITIERS, VILLE FESTIVE ET CRÉATIVE

Une multitude de rendez-vous animent la cité poitevine toute l'année. Aux grands événements culturels succèdent des manifestations plus intimistes dans les nombreux lieux de diffusion de Poitiers. Festival International des Ecoles de Cinéma Henri Langlois, programmation estivale, festivals, "les Expressifs", le carnaval... autant de temps forts témoignant de la mixité des genres offerts.

Le Théâtre-Auditorium de Poitiers propose une programmation diversifiée abordant toutes les formes du spectacle vivant. La ville dispose aussi d'un lieu unique, le Confort Moderne, ancienne friche industrielle, accueillant depuis 20 ans musiques actuelles et art contemporain.

Profitez de votre visite pour découvrir le musée Sainte-Croix, le plus important de la région, avec ses vestiges antiques et son fonds Camille Claudel, et le musée Rupert-de-Chièvres, installé dans un ancien hôtel particulier.

Rendez-vous aussi à l'Espace Mendès France, centre culturel scientifique, doté du seul planétarium de la région, qui propose des animations pour chacun tout au long de l'année.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

ADRESSEZ-VOUS À :

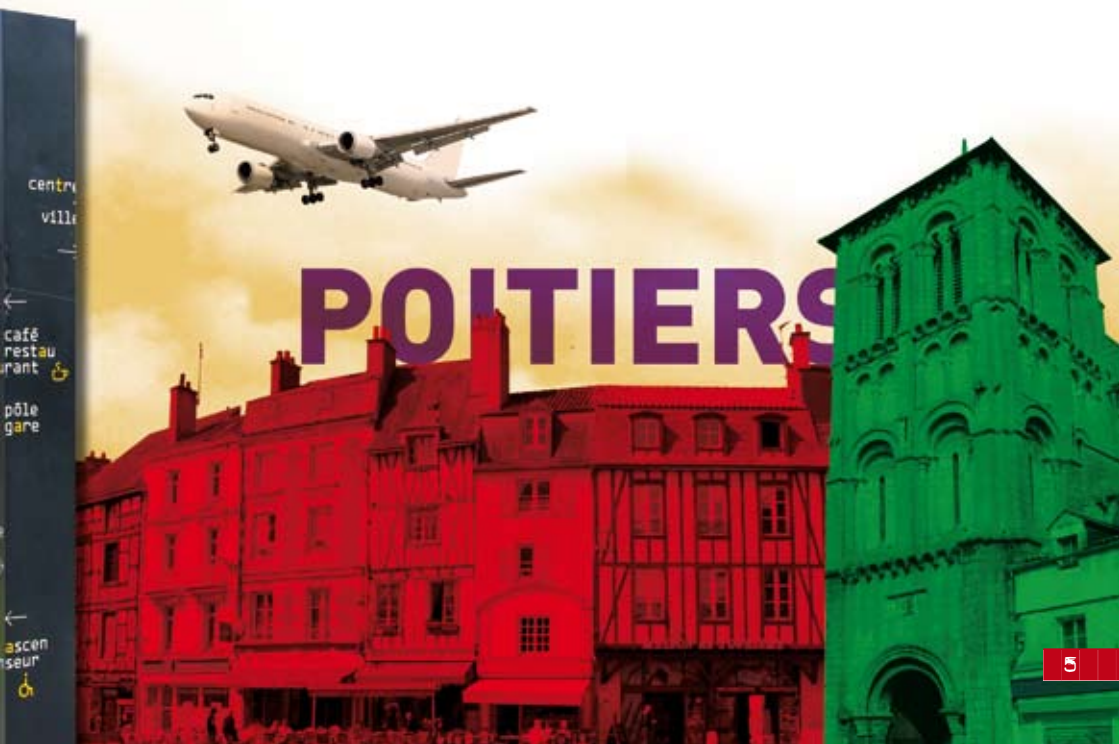
Mairie de Poitiers, située au cœur de la ville,

15 Place du Maréchal Leclerc à Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 52 37 77

www.mairie-poitiers.fr

ou www.agglo-poitiers.fr



TÉMOIGNAGES

LARISSA PATRICIA FANKHAUSER

Université de Berne - Suisse



Bonjour les futurs étudiants d'échange ici à Poitiers. Mon séjour ERASMUS du second semestre 2009 à Poitiers reste inoubliable. Poitiers, c'est une ville pleine d'étudiants, de tous les pays du monde. C'est pourquoi on fait connaissance avec beaucoup de gens, avec lesquels il y a toujours quelque chose à fêter. Je suis là depuis deux mois, et je me sens bien. Le commencement était un peu dur parce que c'était un hiver exceptionnel à Poitiers, avec de la neige. Mais comme ça j'ai vu la ville sous une lumière vraiment très belle. Les cours à la Faculté de Droit, où je fais mes études en première année de Master sont intéressants.

Je vous souhaite un bon séjour, comme le mien.

ALA CONDORACHI

Universit  de Bogdan-Petriceicu Hasdeu - Moldavie



Je suis une  tudiante  trang re, qui vient de Moldavie. Je pourrais dire que mon s jour   Poitiers a  t  un voyage inoubliable, gr ce auquel j'ai enrichi mes connaissances. Dans cette petite ville, qui en v rit  n'est pas une petite ville, car ici les gens ont de grands c urs, j'ai v cu des moments superbes. Au d but je voulais aller   Paris, mais maintenant je ne regrette pas que le destin m'ait amen    Poitiers. Dans la cit  universitaire Rabelais, j'ai retrouv  des  tudiants tr s accueillants. Je n'ai pas vu le temps passer, car les f tes ce n'est pas ce qui manque et gr ce   elles vous avez la possibilit  de voyager dans plusieurs pays, et devenir bilingue, quadrilingue, tout en restant sur Poitiers.

POITIERS, C'EST UNE VILLE PLEINE

D' TUDIANTS, DE TOUS LES PAYS

DU MONDE

LAURIANNE NGOUNOU

Je suis  tudiante en Master 1 Management du Sport   l'Universit  de Poitiers. Mes d buts n'ont pas  t  faciles (changement de syst me d' tudes, de climat, temps d'int gration etc.). Maintenant, les choses vont mieux : je commence   m'adapter au nouveau syst me et au climat. En outre, je trouve la ville de Poitiers propice aux  tudes de par son calme, la bonne ambiance avec mes camarades, le corps enseignant et administratif toujours   ma disposition.

Les assistantes sociales de la cit  universitaire Rabelais ont un c ur immense, elles vous accueilleront et vous guideront pendant tout votre s jour comme de vraies « mamans ». Et encore une petite chose, surtout n'oubliez pas d'aller visiter la Polychromie de Notre Dame.

Bon s jour !

MÉLISSA DAILGLE

Université de Moncton - Canada



Dès mon arrivée à Poitiers, je me suis rapidement adaptée au style de vie que cette ville avait à me proposer. Je me déplaçais fréquemment en centre ville afin d'observer et de me familiariser avec l'endroit. J'ai réussi à intégrer mes habitudes de vie que j'avais au Canada afin de minimiser les effets du choc culturel. De plus, je m'étais bien préparée avant mon départ en ce qui concerne les différences entre le Canada et la France, quelque chose que je trouve indispensable pour éviter les surprises désagréables. A Poitiers, Les gens sont sympathiques et accueillants, surtout quand je leur dis que je suis canadienne. D'ailleurs, j'ai remarqué que dès que je dis le mot Canada, les Français pensent Québec... Le nombre de fois où j'ai été obligée de dire : non je ne suis pas Québécoise, je suis de la province du Nouveau-Brunswick et je suis acadienne ! Tout cela fait partie de mes tâches en tant qu'ambassadrice de l'Acadie de faire découvrir aux Français(es) qu'il existe d'autres communautés francophones au Canada !

En ce qui concerne l'Université de Poitiers, la formation est relativement différente de celle offerte chez moi mais les cours sont intéressants et les étudiants sont sympas. Je me suis fait des amis(es) dès la première journée et je les fréquente toujours aujourd'hui. Chaque jour je fais de nouvelles rencontres et je découvre Poitiers et ses secrets petit à petit. Maintenant que je suis ici depuis plusieurs mois, je me rends compte de certains changements chez moi qui manifestent mon adaptation ici. Mon expérience ici m'apporte énormément au niveau culturel et personnel. Tous les jours j'apprends de nouvelles expressions, des traditions françaises, le fonctionnement des différents systèmes, etc. Bien que j'aie déjà beaucoup appris, je suis consciente que je suis loin de tout savoir sur ce pays et j'espère pouvoir prolonger mon séjour ici car la France a volé mon cœur.

CHRISTOPHER HOFSTATTER

Université de Graz - Autriche



Je suis étudiant Autrichien et j'ai choisi la faculté de droit de l'Université de Poitiers en raison de sa renommée à Graz (Autriche).

Quand je suis arrivé tout le monde m'a beaucoup aidé, mon bailleur est venu me chercher à la gare et ma chambre est très jolie et pas chère.

A l'Université de Poitiers, j'ai déjà trouvé des amis et les professeurs sont très gentils.

De plus le SUAPS propose beaucoup de cours de sport et je profite aussi de la possibilité de manger à la fac.

Après deux semaines, je suis absolument sûr : Poitiers est sans doute la capitale étudiante !!

A POITIERS,

LES GENS SONT SYMPATHIQUES

ET ACCUEILLANTS

SOMMAIRE

1 → AVANT DE PARTIR	→ 9	8 → TRAVAILLER	→ 28
VOTRE DEMANDE D'ADMISSION		LE DROIT AU TRAVAIL	→ 28
À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS	→ 9	LES JOBS	→ 29
LISTE DES PAPIERS DONT VOUS AUREZ BESOIN	→ 10		
VOTRE DEMANDE DE VISA	→ 10	9 → LES COURS DE FRANÇAIS	→ 30
LE BUDGET	→ 11	POUR LES ÉTUDIANTS ERASMUS ET ÉTUDIANTS	
FINANCER VOS ÉTUDES	→ 11	ÉTRANGERS INSCRITS DANS LE CURSUS	
		FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS	→ 30
2 → COMMENT VENIR À POITIERS	→ 12	POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	
		INSCRITS PRINCIPALEMENT AU CFLE	
3 → VOTRE ARRIVÉE À POITIERS	→ 13	(CENTRE DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE)	→ 31
POUR VOUS RENDRE À LA DIRECTION DES			
RELATIONS INTERNATIONALES	→ 13	10 → ETUDIER ET S'INFORMER	→ 32
COMMENT SE DÉPLACER À POITIERS	→ 14	LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES	→ 32
		LA MÉDIATHÈQUE DE POITIERS	→ 34
4 → VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	→ 16	LE SERVICE ORIENTATION ET INSERTION	→ 34
POUR OBTENIR UN TITRE DE SÉJOUR	→ 16		
POUR OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE	→ 17	11 → LES LOISIRS	→ 35
		LA MAISON DES ÉTUDIANTS	→ 35
5 → LE LOGEMENT	→ 18	LA MUSIQUE	→ 36
VOUS VENEZ ÉTUDIER À TITRE INDIVIDUEL	→ 18	LES ACTIONS CULTURELLES DU CROUS	→ 36
VOUS ÊTES ÉTUDIANT ÉTRANGER BOURSIER		DANS LA VILLE : LES ACTIVITÉS CULTURELLES	→ 37
DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS (BGF)		LE SPORT (SUAPS)	→ 38
OU DE VOTRE GOUVERNEMENT (BGE)		TOURISME ET PATRIMOINE	→ 38
GÉRÉ PAR LE CROUS DE POITIERS	→ 19	L'ASSOCIATION MÉLI-MÉLO	→ 39
VOUS ÊTES BOURSIER GÉRÉ PAR EGIDE	→ 19		
VOUS ÊTES ÉTUDIANT ERASMUS OU D'UN		STUDYING IN POITIERS	→ 40
PROGRAMME D'ÉCHANGES			
AVEC L'UNIVERSITÉ DE POITIERS	→ 20	CARNET D'ADRESSES	→ 71
AUTRES LOGEMENTS	→ 21		
POUR DEMANDER UNE AIDE AU LOGEMENT	→ 21		
LA TAXE D'HABITATION	→ 22		
LA REDEVANCE DE L'AUDIOVISUEL	→ 23		
6 → LA RESTAURATION :			
LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES	→ 24		
7 → LA SANTÉ ET L'AIDE SOCIALE	→ 25		
LE SERVICE MÉDICAL	→ 25		
LE SERVICE SOCIAL ÉTUDIANT	→ 26		

1 → AVANT DE PARTIR

VOTRE DEMANDE D'ADMISSION À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

Inscription en L1 et L2, L3, M1, M2, Doctorat, pour les étudiants étrangers originaires des pays suivants :

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, États-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Russie, Sénégal, Syrie, Taiwan, Tunisie, Turquie, Vietnam :

Une procédure de candidature en ligne a été mise en place. Elle doit être obligatoirement suivie pour l'obtention du visa « étudiant ». Pour créer son dossier, vous devez aller sur le site campus France à l'adresse suivante :

<http://www.campusfrance.org>

Pour les étudiants non originaires des pays cités ci-dessus :

• Inscription en L1 et L2

- Pour les étudiants étrangers résidant dans leurs pays : Un dossier de demande d'admission préalable est à retirer entre le 15 novembre et le 15 janvier précédant l'année universitaire concernée, auprès des services culturels de l'Ambassade de France.
- Pour les étrangers résidant en France détenteurs d'un permis de séjour d'une validité d'au moins un an : Un dossier de demande d'admission préalable est à retirer entre le 15 novembre et le 15 janvier précédant l'année universitaire concernée, auprès de l'Université choisie en premier vœu.

• Inscription en L3, M1, M2, Doctorat

Un dossier de demande d'équivalence des diplômes et titres étrangers obtenus dans l'université d'origine doit être retiré, dès le mois de janvier, auprès du service de scolarité de l'UFR (Faculté) dans laquelle l'inscription est souhaitée. Chaque dossier est examiné par la commission de la pédagogie de l'UFR concernée qui se prononce sur la correspondance entre le contenu du diplôme présenté et la formation envisagée. L'autorisation d'inscription est ensuite délivrée par l'UFR (Faculté).

www.univ-poitiers.fr

→ **Attention !!!** DANS TOUS LES CAS
VOTRE INSCRIPTION DÉFINITIVE AURA LIEU
A LA RENTRÉE, ET SUR RENDEZ-VOUS.

Cas des étudiants venant à Poitiers dans le cadre du programme Erasmus et autres programmes d'échanges

L'Université de Poitiers a conclu avec de nombreuses institutions des accords de coopération internationale qui prévoient des échanges d'étudiants. Les candidats doivent être régulièrement inscrits dans leur université d'origine et sélectionnés par les autorités compétentes. Ils bénéficient de la gratuité des droits d'inscription à l'Université de Poitiers, où ils sont autorisés à suivre des cours et passer des examens. Leurs résultats sont envoyés à leur université d'origine, qui doit les valider et les intégrer à leur cursus.



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2009-2010

Rentrée

Au plus tard le 21 septembre 2009

Vacances de la Toussaint

Samedi 24 octobre 2009 après les cours
au lundi 2 novembre 2009 au matin

Vacances de Noël

Du samedi 19 décembre 2009 après les cours
au lundi 4 janvier 2010 au matin

Début du second semestre

au plus tard le 11 janvier 2010

Vacances d'hiver

Du samedi 13 février après les cours
au lundi 22 février 2010 au matin

Vacances de Printemps

Du samedi 3 avril après les cours
au lundi 19 avril 2010 au matin

LISTE DES PAPIERS DONT VOUS AUREZ BESOIN (DOCUMENTS À FOURNIR)

Mieux vaut y penser avant de venir en France car on vous les demandera dans toutes vos démarches (logement, demande d'allocation logement, inscription à l'université, carte de bus, ouverture d'un compte bancaire, etc.).

En général, il vous faudra :

- diplômes (originaux)
- certificat de vaccinations (carnet de santé)
- attestation parentale de ressources
- certificat de mariage
- des photos d'identité (prévoyez-en au moins dix)
- un certificat ou un extrait de naissance traduit en français
- une carte d'identité ou un passeport

Pour les étudiants ERASMUS ressortissants de l'Union Européenne :

- une carte d'étudiant de votre université d'origine
- une attestation de votre faculté d'origine vous autorisant à venir étudier à Poitiers
- photocopie du passeport ou de votre carte d'identité
- une preuve de votre couverture sociale (Carte CEAM : Carte Européenne d'Assurance Maladie pour les ressortissants de l'Union Européenne)

VOTRE DEMANDE DE VISA

Vous devez faire votre demande de visa long séjour à l'Ambassade de France avant de partir. Aucune régularisation ne pourra être faite sur place.

Sont dispensés :

les étudiants originaires de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et les pays de l'AELE : Islande, Liechtenstein et Norvège.

Le coût de la vie en France est élevé. La préfecture exige de tout étudiant étranger **un revenu minimal de 426 € par mois pour accorder la carte de séjour.**

Vous pouvez, pour cela, contacter l'Ambassade de France ou le Consulat dans votre pays pour solliciter une bourse d'études. Contactez également les organismes d'état de votre pays (votre faculté, Ministère de l'Éducation), ainsi que certaines organisations internationales et des organisations non gouvernementales (fondations et associations) susceptibles d'allouer des bourses ou des aides.

Les ressortissants de pays extérieurs à l'Union Européenne, qui souhaitent retourner quelques jours dans leur pays au cours de leur séjour en France (ex. vacances de Noël) et qui ne possèdent qu'un titre de séjour provisoire, doivent obligatoirement obtenir auprès de la Préfecture un visa de retour (à demander au moins une quinzaine de jours avant la date de leur retour provisoire dans leur pays).

LE COÛT DE LA VIE
EN FRANCE EST ÉLEVÉ

LE BUDGET

	Etudiants Individuels	Etudiants Programme Erasmus
Inscription à l'Université (tarif 2008-2009)	173,57 € 230,57 € et 346,57 € /an*	-
Sécurité sociale (tarif 2008-2009)	195,00 € /an	-
Mutuelle complémentaire	65 € à 260 € /an	-
Logement universitaire	A partir de 140 € /mois	A partir de 140 € /mois
Loyer mensuel chez un particulier	150 € à 400 €	150 € à 400 €
Carte MONEO 2.85 € / repas aux restaurants universitaires x 20 (tarif révisable au 1/08/09)	57 € (-un mois)	57 € (-un mois)
Carte de bus pour 10 mois (jeunes de -26 ans)	185,80 €	185,80 €
Fournitures scolaires	110 € environ	110 € environ
Photos d'identité (8)	10 €	10 €

*Masters, Agrégations et Doctorats. IMPORTANT : Ajouter les dépenses de la vie courante

FINANCER VOS ÉTUDES

Les étudiants ressortissants des pays de la Communauté Européenne peuvent bénéficier, dans le cadre des accords de coopération, d'une aide financière pour poursuivre leurs études dans un pays d'Europe. L'information concernant ces aides est donnée par l'université d'inscription. Les étudiants étrangers hors Communauté Européenne peuvent solliciter l'attribution d'une bourse du gouvernement français ou d'un gouvernement étranger. Celle-ci relève de la décision soit du service culturel de l'Ambas-

sade de France dans votre pays, soit des autorités gouvernementales compétentes de votre pays.

En règle générale, les bourses du gouvernement français sont attribuées aux étudiants inscrits en 2^e année de Master ou en Doctorat ou à des étudiants dont la formation universitaire est inexistante dans leur pays. Néanmoins, les services culturels d'ambassades ont seules les pouvoirs de sélection et de décision.

2 → COMMENT VENIR À POITIERS

Avant d'arriver à Poitiers, si vous désirez rester quelques jours à Paris, vous trouverez une liste d'hébergements à prix abordables page 74.

LES TRANSPORTS

En voiture

Poitiers se trouve sur l'axe Paris-Bordeaux (Nationale 10 et Autoroute A10) à 330 Km de la capitale, à 220 Km de Bordeaux, à 130 km de la Rochelle et à 100 km de Tours. Pour vous rendre à Poitiers, il faut prendre l'autoroute A10 (péage 30 € environ) - Pour un accès rapide au campus, il faut prendre la sortie « Poitiers Nord » puis prendre la rocade direction Limoges et suivre les indications « campus universitaire ».

En avion

De l'aéroport d'Orly ou de l'aéroport Charles de Gaulle, il existe plusieurs options pour rejoindre la Gare Montparnasse au centre de Paris (15 € environ), les navettes partent toutes les 10 minutes. De là vous pourrez prendre le TGV Atlantique à destination de Poitiers (Coût : 50 € environ). Pour les moins de 26 ans vous pouvez obtenir une réduction, à demander au moment de l'achat du billet au guichet de la SNCF.

Vous avez aussi la possibilité de prendre le TGV directement de l'aéroport Charles de Gaulle ; la gare se trouve au Terminal 2.

<http://www.aeroport.fr>

Aéroport de Poitiers-Biard :

Pour connaître les horaires des vols, renseignez-vous directement à l'aéroport ou sur le site. De nombreux vols «vacances» sont également programmés tout au long de l'année au départ ou à l'arrivée de l'aéroport de Poitiers-Biard. Renseignez-vous auprès de votre agence de voyage.

<http://www.poitiers-aeroport.fr>

Tél. + 33 (0)5 49 30 04 40

En train

Poitiers est desservie par le TGV Atlantique (Gare en centre-ville)

- Poitiers - Roissy Charles De Gaulle, Paris : 2H24
- Poitiers - Montparnasse, Paris : 1H39
- Poitiers - La Rochelle : 1H26
- Poitiers - Bordeaux : 1H36

Les horaires peuvent être trouvés sur le site Internet de la SNCF :

<http://www.voyages-sncf.com>

En bus

Avec Eurolines, vous pouvez venir à Poitiers, au départ de la plupart des villes européennes (parfois avec un changement à Paris). Renseignez-vous dans les agences de voyage.

<http://www.eurolines.fr>



ROUTES



3 → VOTRE ARRIVÉE À POITIERS

Choisissez une arrivée en début de semaine et en début de journée, votre accueil dans les résidences universitaires et dans les administrations s'en trouvera simplifié. Si vous arrivez le week-end vous pouvez éventuellement loger temporairement à l'une des adresses indiquées ci-dessous :

L'Auberge de Jeunesse

(ligne de bus 7)

1, allée Roger Tagault - 86000 Poitiers

Tél. : +33 (0)5 49 30 09 70

Fax : +33 (0)5 49 30 09 79

e.mail : poitiers@fuaj.org

<http://www.fuaj.org>

Le Foyer de Jeunes Travailleurs

« ESPACE KENNEDY » (ligne de bus 4 ou 2A)

1 avenue J.F. Kennedy - 86036 Poitiers Cedex

Tél. : +33 (0)5 49 47 52 00

Fax : +33 (0)5 49 45 23 15

e.mail : fjt@espacekennedy.com

<http://www.espacekennedy.com>

POUR VOUS RENDRE À LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Les étudiants ERASMUS et des programmes d'échanges gérés par la Direction des Relations Internationales de l'Université, doivent se rendre en premier lieu à :

Accueil - Logistique des étudiants internationaux

Maryvonne GUERIN

Direction des Relations Internationales
de l'Université de Poitiers

Hôtel Pinet - 15, rue de l'Hôtel Dieu
86000 POITIERS

Tél. : + 33 (0)5 49 45 30 87

Fax : + 33 (0)5 49 45 30 30

e.mail : maryvonne.guerin@univ-poitiers.fr

Heures d'ouverture du service au public : du

lundi au vendredi 8h30 à 17h00

(Lignes de bus 4, 9 et 7)

En sortant de la gare, à gauche ou à droite vous trouverez des arrêts de bus. Les lignes n°2B, N2B, 3, 9, 11, E, 4, 6, 7, D, 8, C vont directement à l'Hôtel de ville, en centre ville (du lundi au samedi). Les lignes n° 9, 9C, 1 ou 11 vous emmènent directement sur le campus universitaire.



COMMENT SE DÉPLACER À POITIERS

En voiture

C'est tout à fait possible mais la circulation n'est pas toujours aisée ; de plus, trouver une place de parking en centre-ville est souvent difficile et onéreux.

www.covoiturage.poitou-charentes.fr

En véhicule à temps partagé

Disposez d'une voiture quand vous voulez (citadine, familiale, utilitaire) sans assumer les tracas d'un véhicule personnel...

OTOLIS

Tél. : + 33(0)5 49 44 66 88

www.otolis.com

En vélo

Vous pouvez louer un vélo : « CAP'VELO », pour 6 € par mois

CAP'VELO

Pôle d'échanges multimodal
de la gare de Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 52 36 36 ou 06 82 66 88 42

La formule de location CAP' Velo Campus est également disponible dans les parkings publics Carnot, De Gaulle et Blossac.

Pièces à fournir pour la location d'un vélo :

- Pièce d'identité et la carte d'étudiant
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile
- Un chèque de caution de 100€ par vélo loué. Le chèque n'est pas encaissé.

VOUS POUVEZ LOUER UN VÉLO :

«CAP'VELO», POUR 6 EUROS PAR MOIS

En bus

C'est le meilleur moyen pour se déplacer rapidement puisqu'il existe de nombreuses lignes, notamment les lignes n°1, n°9C et n° 9 entre le centre ville, le campus et le Futuroscope. Le Noctambus circule par ailleurs tard dans la nuit.

Toutes les informations sur le réseau de bus Vitalis sont disponibles auprès de :

ESPACE BUS (à côté de l'Hôtel de Ville)
6 rue du chaudron d'or
ou ALLOBUS +33 (0)5 49 44 66 88

Vous pourrez trouver tous les renseignements concernant les horaires de bus et les lignes de bus :

<http://www.vitalis-poitiers.fr/>

Les tarifs de bus (tarifs valables du 01/02/2009 au 31/01/2010)

Carte pass jeune (- de 26 ans)	185,80 € pour 10 mois - De septembre 2009 à juin 2010
Carte Sable (pour tous)	31,70€ (carte nominative)
Le carnet de tickets « DUO »	Tarif normal : 5 € les 5 tickets. Tarif réduit : 4,50 € les 5 tickets, (familles nombreuses, moins de 26 ans, retraités de plus de 60 ans, mutilés, invalides). Se munir d'un justificatif (demandé lors des contrôles). Chaque ticket est valable pour 2 oblitérations dans l'heure. Lieux de vente : Espace bus - Accueil du siège de Vitalis - Dépositaires Vitalis - DBR (hall de la gare SNCF de Poitiers).
Le ticket PLUS	Coût du ticket : 11 €. Permet d'effectuer un nombre de voyages illimité sur toutes les lignes du réseau durant sept jours consécutifs. Lieux de vente : Espace bus - Accueil du siège de Vitalis.
Le ticket SOLO	Chaque ticket est valable pour 2 oblitérations dans l'heure. Exclusivement en vente dans les bus auprès du conducteur. Coût du ticket : 1,30 €
Le ticket JOUR	Coût du ticket : 4,20 €. Ce ticket permet l'accès illimité à l'ensemble du réseau de bus pendant une journée complète (de 5h à 5h), dès la 1ère oblitération dans le bus. Ticket au porteur (utilisable pour vous-même ou toute personne de votre choix). Lieux de vente : Espace bus - Accueil du siège de Vitalis - Dépositaires Vitalis.

Bougez en bus à Poitiers
avec la carte **PASS Jeune**

10 MOIS pour le prix de 6

Vitalis
lignes de ville

allobus
05 49 44 66 88 www.vitalis-poitiers.fr

CAP
COMMANAUTE PAYS D'ANTENNE DE POITIERS

4 → VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

POUR OBTENIR UN TITRE DE SÉJOUR

! IMPORTANT !

Nouvelle réglementation en cours

Des dossiers pour obtenir un titre de séjour sont disponibles à la Direction des Relations Internationales de l'Université de Poitiers ou au Service des Etudiants Etrangers du CROUS.

Première demande

Les premières demandes s'effectuent auprès de la Direction des Relations Internationales

Direction des Relations Internationales de l'Université de Poitiers Accueil, logistique pour les étudiants internationaux

Maryvonne Guerin

Hôtel Pinet - 15, rue de l'Hôtel Dieu
86000 POITIERS

Tél. : + 33 (0)5 49 45 30 87

Fax : + 33 (0)5 49 45 30 30

e.mail : maryvonne.guerin@univ-poitiers.fr

Heures d'ouverture du service au public :
du lundi au vendredi 8h30 à 17h00

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les titres de séjour sous forme de vignettes apposées sur le passeport sont supprimés. Désormais, les cartes de séjour se présentent sous forme de cartes plastifiées. Ces cartes sont fabriquées dans un centre unique à PARIS, ce qui augmente le délai d'obtention du titre de séjour (1 mois environ). Dans l'attente de ce titre, le demandeur reçoit un récépissé, lui permettant de continuer ses démarches administratives.
Taxe OMI 55 € à fournir au retrait de la 1^{ère} carte.

Le titre de séjour est OBLIGATOIRE sur le territoire français pour un séjour d'une durée supérieure à 3 mois. Les ressortissants de l'Union Européenne en sont dispensés, sauf s'ils viennent de la Roumanie ou de Bulgarie et s'ils souhaitent travailler.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Une pièce d'état civil (livret de famille ou extrait d'acte de naissance) traduite en français
- Un passeport (photocopie des pages sur lesquelles figurent l'identité, les visas, tampons d'entrée ou de sortie des territoires, etc.)
- Un certificat d'inscription provisoire ou définitive ou certificat de scolarité ou carte d'étudiant

PASSEPORT



- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture de téléphone ou d'électricité, ou une attestation d'hébergement à retirer à la Préfecture)
- 3 photos
- Une enveloppe timbrée
- Un justificatif chiffré des ressources à venir 426 € par mois ou 4260 € pour l'année universitaire ou attestation de bourse traduite en français et chiffrée en euros, ou attestation de prise en charge légalisée (imprimé à retirer au service des étrangers pour les garants résidant en France)

Deux examens médicaux, une radio pulmonaire et une visite médicale, sont OBLIGATOIRES pour l'obtention du premier titre de séjour. Ces examens sont gérés par la Médecine Préventive Universitaire.

Université de Poitiers
Médecine Préventive Universitaire
 2, allée Jean Monnet
 86022 Poitiers Cedex
 Tél. : +33 (0)5 49 45 33 54
 Fax : +33 (0)5 49 45 40 87

N'oubliez pas vos certificats de vaccinations.

Cette visite médicale sera l'occasion pour vous de discuter avec un professionnel de santé qui vous soutiendra dans vos démarches médicales et pourra en fonction de vos besoins, vous orienter vers le service social étudiant. De plus, ce service de Médecine Préventive de l'Université situé sur le campus vous offre un certain nombre de prestations gratuites (soins infirmiers, vaccinations, consultation gynécologique, aide psychologique, dépistage Sida, médecine sportive...).

Renouvellement de titre de séjour

Le coût du renouvellement du titre de séjour est de 30€. Pour un renouvellement de titre de séjour

vous devez le demander dans les deux mois avant son expiration en vous adressant directement à la Préfecture de la Vienne :

Préfecture de la Vienne

7, place Aristide Briand

86031 Poitiers Cedex

Tél. : +33 (0)5 49 55 69 11

<http://www.vienne.pref.gouv.fr/>

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 45 à 15 h 15 (le mercredi sur rendez-vous)

La Préfecture se trouve à environ 500 mètres de l'Hôtel de Ville desservi par toutes les lignes de bus.

POUR OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Vous devez fournir les photocopies des pièces justificatives suivantes :

- Votre carte d'étudiant
- Votre passeport (photocopie des pages sur lesquelles figurent l'identité, la validité, la date d'entrée et le visa)
- Un justificatif de domicile en France (facture EDF, quittance de loyer...)
- L'attestation Erasmus ou autre programme qui vous aura été remise par la Direction des Relations Internationales, dès votre arrivée

Si vous désirez effectuer un transfert de fonds, un Relevé d'Identité Bancaire ou IBAN de votre banque vous sera demandé.

! IMPORTANT !

L'ouverture d'un compte bancaire à Poitiers est nécessaire pour bénéficier d'une aide au logement

5 → LE LOGEMENT

SE LOGER AVEC LE CROUS : INDÉPENDANCE,
PROXIMITÉ ET PETITS PRIX GARANTIS !

www.crous-poitiers.fr

Les logements universitaires du CROUS sont des logements meublés, allant de la chambre au T3, dans les cités ou résidences dotées de nombreux services et avantages : cafétéria, laverie, salle de sport, espace télé, parking, salle de détente, Internet gratuit, exonération de la taxe d'habitation, de la redevance TV... D'un bon niveau de confort et d'équipement, bien situés à proximité des lieux d'études ou en centre-ville, ils offrent souvent la meilleure combinaison entre indépendance et vie étudiante. Le prix des chambres universitaires commence à 140 € pour l'année 2009/2010 (aide au logement non déduite). Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site Internet du CROUS.

VOUS VENEZ ÉTUDIER À TITRE INDIVIDUEL

L'inscription à l'université n'implique pas automatiquement l'attribution d'un logement.

Vous pouvez obtenir un logement en résidence universitaire :

Les affectations s'effectuent en fonction de votre cursus universitaire et des places disponibles. Si vous souhaitez un logement CROUS pour la rentrée de septembre, la demande est à faire entre le 15 janvier et le 30 avril chaque année sur le site internet :

www.crous-poitiers.fr

rubrique « étudiants internationaux »



LOGEMENT

Vous pouvez également obtenir un logement chez un particulier :

Le CROUS de Poitiers dispose d'un choix de logements proposés par des particuliers tout au long de l'année. Ce service est gratuit pour les étudiants.

Les offres sont consultables sur le site Internet du CROUS, rubrique logement.

Pour obtenir l'intégralité des informations (employeur, travail...) vous devrez au préalable :

- Vous inscrire en créant votre compte personnel (avec un code d'accès personnel qui sera valable pour le service logement chez le particulier et le service des jobs étudiants) ;
- Faire parvenir au CROUS par mail, par courrier, par fax ou en vous déplaçant
 - Une photocopie de votre carte étudiant ou un certificat de scolarité, ou
 - Le relevé des notes obtenues au baccalauréat si vous venez d'être reçu(e).

Les services du CROUS valideront votre compte personnel au vu de ces documents. Vous pourrez ensuite accéder à l'intégralité des informations mises en ligne.

Service de la DVE

117, avenue du Recteur Pineau
86000 Poitiers

e.mail: job-logement.86@ac-poitiers.fr

Fax : +33 (0)5 49 58 86 01

**VOUS ÊTES ÉTUDIANT ÉTRANGER
BOURSIER DU GOUVERNEMENT
FRANÇAIS (BGF) OU DE VOTRE
GOUVERNEMENT (BGE) GÉRÉ PAR
LE CROUS DE POITIERS**

Vous cherchez un logement en résidence universitaire :

Le CROUS propose une large gamme de logements situés à proximité des lieux d'étude ou en centre-ville, à des prix très attractifs.

Pour réserver votre logement universitaire, faites la demande entre le 15 janvier et le 30 avril sur internet :

www.crous-poitiers.fr

rubrique « étudiants internationaux »

Vous devez également en informer le service de gestion des boursiers :

magali.moreau@ac-poitiers.fr

Vous pouvez également obtenir un logement chez un particulier :

Même modalités que ci-dessus

VOUS ÊTES BOURSIER GÉRÉ PAR EGIDE

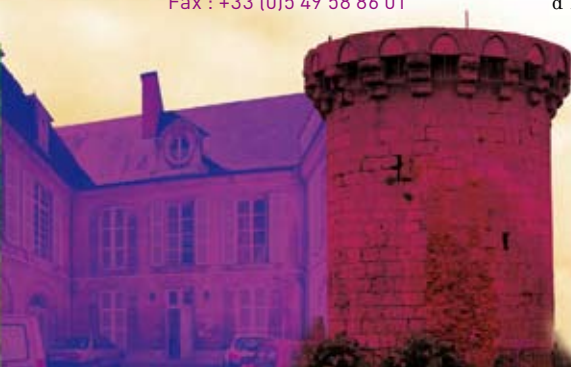
Vous devez demander votre hébergement auprès d'EGIDE :

EGIDE

Gestion du séjour-secteur 2
28, rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

e.mail : sejour2@egide.asso.fr

Tél. : +33 (0)1 40 40 57 10



VOUS ÊTES ÉTUDIANT ERASMUS OU D'UN PROGRAMME D'ÉCHANGES AVEC L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

La Direction des Relations Internationales s'engage à vous aider à trouver un logement à Poitiers si vous êtes étudiant ERASMUS ou d'un programme d'échanges de l'Université de Poitiers. Contactez :

Accueil - Logistique des étudiants
internationaux - Maryvonne GUERIN
Direction des Relations Internationales de
l'Université de Poitiers

Hôtel Pinet - 15, rue de l'Hôtel Dieu
86000 POITIERS

Tél. : + 33 (0)5 49 45 30 87

Fax : + 33 (0)5 49 45 30 30

e.mail : maryvonne.guerin@univ-poitiers.fr

Heures d'ouverture du service au public :
du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 00
et de 14 h à 17 h

Afin d'être enregistré, vous devez obligatoirement nous envoyer le formulaire logement et enregistrement, directement mis en ligne sur notre site Internet :

<http://www.univ-poitiers.fr>
rubrique « étudiants internationaux »
« Venir en programme d'échange »,
ensuite vous cliquez sur
« Formulaire d'enregistrement et de demande
d'hébergement ».

Date limite d'envoi du formulaire : le 30 juin 2009.

Si vous avez trouvé un logement par vos propres moyens, vous devrez nous indiquer l'adresse exacte.

La Direction des Relations Internationales peut vous proposer : soit un logement universitaire, soit un logement chez un propriétaire privé.

Chez un propriétaire privé le montant des loyers est très variable. Il dépend de la superficie, des équipements (cuisine, douche et WC) individuels ou à partager avec d'autres étudiants, de la situation géographique du logement, et si les charges sont incluses ou non.

Vous devrez obligatoirement fournir une attestation d'assurance (responsabilité civile, de 20 à 50 € par an). Nous pourrions vous communiquer les coordonnées de plusieurs compagnies d'assurance.

Afin de vous donner les meilleurs renseignements, il est donc impératif que vous mentionniez sur le formulaire d'enregistrement et de demande d'hébergement en ligne, vos choix et le montant maximum dont vous disposerez pour le loyer.

Il est fortement conseillé à tout étudiant qui désire ce type d'hébergement de prendre contact rapidement avec Maryvonne GUERIN :

e.mail : maryvonne.guerin@univ-poitiers.fr
Tél. : +33 (0)5 49 45 30 87

! IMPORTANT !
En France, le paiement d'un loyer s'effectue mensuellement

AUTRES LOGEMENTS

Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ), en centre-ville, met aussi à disposition des offres de logements. Ces offres sont affichées au CRIJ et sont aussi consultables sur le site web Information Jeunesse.

<http://www.ij-poitou-charentes.org>

Les logements sont proposés par des propriétaires. Le service est gratuit.

Vous pouvez également vous informer sur la législation, les aides, les hébergements temporaires etc., vous trouverez des articles sur le site :

<http://www.jeunes.poitou-charentes.fr>.

POUR DEMANDER UNE AIDE AU LOGEMENT

La plupart des étudiants locataires peuvent bénéficier d'une aide versée par la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) destinée à couvrir partiellement leur loyer. Pour obtenir cette aide, il est nécessaire d'être titulaire d'un contrat de location. Il faut occuper effectivement le logement à titre de résidence principale. L'aide au logement est calculée selon les ressources de l'étudiant.

Où retirer une demande d'aide au logement ?

En vous connectant sur le site internet de la CAF

www.caf.fr

rubrique « Etudiant », puis « Aide au logement »

CAF : Accueils Étudiants

5, rue de la Croix Blanche

du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h

(fermé pendant les vacances scolaires)

www.caf.fr, l'aide au logement étudiant

La Caf de la Vienne vous propose soit d'imprimer directement votre demande d'aide au logement [rubrique Étudiants] soit de remplir directement votre demande d'aide au logement sur Internet. Allez sur www.caf.fr [Rubrique Étudiants, Aide au logement], et laissez-vous guider pour remplir les rubriques. Enfin, vous imprimez votre dossier personnalisé ainsi que la liste des pièces justificatives à fournir. Il ne vous reste plus qu'à adresser le tout à votre Caf ou à nous le remettre dans les points d'accueil Caf.

BON A SAVOIR

L'ouverture des droits de l'aide au logement s'effectue le mois suivant d'entrée dans les lieux. Si **les demandes sont faites tardivement, les rappels des aides au logement sont limités à trois mois**. Il n'est pas nécessaire d'attendre de recevoir votre titre de séjour définitif pour adresser à la Caf votre demande d'aide au logement. Vous enverrez la copie de votre carte de séjour à la Caf dès que vous la recevrez.

Si vous êtes logés par le CROUS en résidence universitaire, vous pourrez obtenir un dossier de demande d'aide au logement auprès du responsable de la résidence.



À la Maison des Étudiants de l'Université de Poitiers sur le campus universitaire (101 avenue du Recteur Pineau) ouverte en septembre du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

CROUS

Toutes les connexions avec la Caf sont organisées dans les cités universitaires (ordinateurs mis à disposition, connexion Internet...). Des tuteurs étudiants sont également présents à la rentrée universitaire dans les cités pour répondre à toute question.

Quels sont les documents à fournir pour constituer une demande d'aide au logement :

Pour les étudiants non ressortissants de l'espace économique européen, il faut se munir :

- De la copie de votre visa long séjour
- D'un certificat ou un extrait d'acte de naissance traduit en français
- D'un relevé d'identité bancaire RIB (ouvrir obligatoirement un compte bancaire à Poitiers)
- De l'attestation de loyer complétée par le gestionnaire de la résidence universitaire ou par votre propriétaire
- D'un justificatif de scolarité 2009-2010
- L'attestation sur l'honneur, au verso, précisant que vous bénéficiez de ressources suffisantes pour suivre des études en France

Pour les étudiants ressortissants de l'espace économique européen, il faut :

- La copie de votre carte européenne d'assurance maladie ou une attestation de l'organisme d'assurance maladie dont vous dépendez
- L'attestation sur l'honneur, au verso, précisant que vous bénéficiez de ressources suffisantes pour suivre des études en France
- D'un relevé d'identité bancaire RIB (ouvrir obligatoirement un compte bancaire à Poitiers)

- De l'attestation de loyer, complétée par le gestionnaire de la résidence universitaire ou par votre propriétaire.
- D'un justificatif de scolarité 2009-2010.

! IMPORTANT !

Les renseignements concernant les aides au logement sont à demander auprès de la résidence universitaire ou dans les différents points d'accueil Caf indiqués ci-dessus. Pour plus de précisions, vous pouvez également vous connecter sur le site Internet : <http://www.caf.fr>.

La demande doit être déposée dans un délai de trois mois à compter de l'entrée dans les lieux.

LA TAXE D'HABITATION

Vous disposez d'un logement...Vous êtes alors soumis au paiement de la taxe d'habitation.

La taxe d'habitation est un impôt local qui participe au financement de la commune et du département. Il permet de financer la construction et l'entretien d'équipements publics d'enseignement, culturels et sportifs.

Son montant varie en fonction des caractéristiques du logement et de la situation personnelle de l'occupant (revenus, charges de famille).

Le logement imposé est celui que l'on habite au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

La taxe est due pour l'année entière, même en cas de déménagement en cours d'année.

Vous payez la taxe d'habitation

Si vous occupez un logement dont vous avez l'usage privatif c'est-à-dire :

- un logement, même occupé à plusieurs, situé dans un immeuble ou une résidence gérée par un organisme privé
- un logement, même occupé à plusieurs, chez un particulier, s'il est indépendant de la maison du propriétaire (entrée distincte de celle du particulier)
- un appartement situé dans un immeuble appartenant à un organisme HLM

Exonération ou allègement de la taxe d'habitation

Si le logement constitue votre résidence principale et si vous êtes non imposable sur le revenu ou faiblement imposable vous bénéficierez d'un allègement de la taxe d'habitation automatique. Pour bénéficier de cet allègement, vous devez avoir été domicilié en France plus de 6 mois.

! IMPORTANT !

Pour toute réclamation et pour tout renseignement sur les modalités de calcul de vos impôts ou taxes, vous devez vous adresser au centre des impôts dont l'adresse figure sur votre avis d'imposition.

Pour tout renseignement concernant le paiement de vos impôts ou taxes, vous devez contacter la trésorerie dont les coordonnées figurent également sur votre avis d'imposition.

LA REDEVANCE DE L'AUDIOVISUEL

Vous disposez d'un poste de télévision...Vous êtes alors soumis au paiement de la redevance de l'audiovisuel, sauf si vous logez en logement universitaire.

Cette redevance sert à financer l'audiovisuel public. Elle est reversée aux organismes publics de télévision et de radio.

Vous devez payer cette redevance si vous possédez un poste de télévision de manière permanente même si celui-ci a été prêté ou loué.

Vous pouvez résilier votre compte de redevance si votre appareil a été cédé, perdu, détruit ou s'il est hors d'usage.

Aucune formalité déclarative n'est à effectuer. Seule la non détention d'un poste est à mentionner sur la déclaration d'impôt sur le revenu (2008).

Où payer la redevance de l'audiovisuel ?

En même temps que votre taxe d'habitation, à la trésorerie indiquée sur votre avis d'imposition.

Où déclarer vos revenus et pour tout renseignement sur les impôts ?

Centre des impôts Poitiers nord
Centre des impôts Poitiers sud
15, rue de Slovénie - BP 565
86021 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 38 24 00

Les sites internet utiles :

www.minefi.gouv.fr/poitoucharentes
www.minefi.gouv.fr

6 → LA RESTAURATION

LE RU, CE N'EST PAS CHER
ET C'EST BON !

www.crous-poitiers.fr

Le CROUS de Poitiers dispose de nombreux lieux de restauration répartis dans toute l'académie, situés au cœur des lieux d'étude (voire dans l'enceinte même des UFR) et adaptés à vos envies. Envie d'un repas complet ? D'une salade ? D'une pizza ? Ayez le réflexe RU !

Vous avez le choix entre de multiples formules et prestations : plats traditionnels, cuisines du monde, salades composées, pizzas, pâtes fraîches, tartes salées, paninis, bruschettas, kebabs, sandwichs, ou pâtisseries maison...

NB : un restaurant du campus reste ouvert pendant toutes les vacances scolaires, y compris juillet et août.

Les restaurants universitaires sont ouverts à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'Enseignement supérieur agréé par la sécurité sociale.

Coût et moyen de paiement

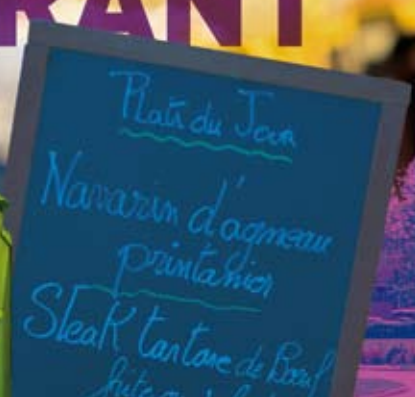
Le CROUS de Poitiers vous propose des repas complets, variés et équilibrés à un prix imbattable de 2,85 € (tarif 2008-2009, révisable au 1^{er} août 2009).

Le paiement des repas s'effectue à l'aide d'une carte régionale multiservice rechargeable sur tous les sites de restauration universitaire. La carte est valable 3 ans et peut servir de moyen de paiement dans tous les CROUS qui ont adopté cette technologie.

Toutes les cafétérias et brasseries sont équipées en Wifi.

Vous trouverez toutes les adresses des restaurants universitaires de Poitiers page 73.

RESTAURANT



7 → LA SANTÉ ET L'AIDE SOCIALE

À l'Université de Poitiers un service de santé et d'aide sociale est à votre écoute.

Le service de Médecine Préventive Universitaire

Campus - 2 allée Jean Monnet- Poitiers

Accueil et rendez-vous :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 le vendredi
de 8h30 à 16h30

Tél. : +33 (0)5 49 45 33 54

medecine.preventive@univ-poitiers.fr
infirmieres@univ-poitiers.fr

Consultations spécialisées à la demande :

- Contraception, problèmes gynécologiques
- Médecine du sport : certificats d'aptitude, traumatologie
- Dépistage anonyme et gratuit du virus du sida de l'hépatite B et C (CIDAG)
- Visite médicale (sur convocation) pour l'obtention d'un titre de séjour pour les étudiants hors CE
- Aide psychologique par infirmier(es) médecins et assistantes sociales - orientation vers psychiatres et psychologues
- Cannabis et autres substances : évaluation et suivi anonymes et gratuits

Prévention/information : Contraception IST et SIDA, les dépendances, l'alimentation, le sport...

Cours de secourisme : Pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1). Participation financière demandée.

LE SERVICE MÉDICAL DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

Infirmier(es), médecins, psychiatres, psychologues sont à votre disposition.

Les prestations

Consultations à la demande : Certificats médicaux, médecine générale, vaccinations, écoute et soins infirmiers.

! IMPORTANT !

Pour vos rendez-vous, n'oubliez pas d'apporter :

- Votre carte d'étudiant
- Votre carte vitale
- Votre attestation complémentaire santé
- Le carnet de vaccinations



SANTÉ

LE SERVICE SOCIAL ÉTUDIANT : POURQUOI ?

Cinq assistantes sociales du SIUMPPS et du CROUS de Poitiers, travaillent en étroite collaboration. Ces assistantes sociales sont sectorisées :

Par discipline :

UFR, IUT, BTS, Ecoles d'ingénieurs, écoles spécialisées recrutant après le BAC, ou avec le diplôme d'accès aux études universitaires, etc.

Par lieu de délocalisation universitaire :

Site d'Angoulême, de Châtelleraut, du Futuroscope et de Niort.

Elles ont pour missions :

- d'accueillir, d'écouter, de donner des informations sur la législation spécifique étudiante
- d'aider les étudiants à surmonter des difficultés d'ordre personnel, familial ou universitaire
- de renseigner sur les possibilités de financement des études et d'instruire des dossiers de demandes d'aides financières ponctuelles sur les fonds de secours existants, à l'Université, au CROUS et dans d'autres instances administratives publiques ou privées

Pour joindre le service social :

A la Médecine Préventive :

Tél. : +33 (0)5 49 45 33 54

e.mail : service.social@univ-poitiers.fr

Au CROUS

Tél. : +33 (0)5 49 44 53 42

Fax : +33 (0)5 49 44 53 00

e.mail : crous.service-social@ac-poitiers.fr

COUVERTURE SOCIALE : MALADIE, SOINS DE SANTÉ ET ASSURANCES (CPAM)

En France, l'adhésion à une couverture sociale de base est obligatoire.

La couverture sociale se compose de deux parties : une couverture de base qui assure un remboursement des soins à 70% et une couverture complémentaire, appelée mutuelle, qui complète les remboursements de base jusqu'à 25% parfois 30%. L'adhésion à une mutuelle complémentaire est vivement conseillée.

Vous avez moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire concernée

Vous pouvez dans ce cas bénéficier de la Sécurité Sociale Etudiante. L'adhésion a lieu au moment de l'inscription à l'Université. Elle assure l'essentiel des frais médicaux. Pour un meilleur remboursement, nous vous conseillons vivement d'adhérer à une mutuelle étudiante (à partir de 66 €). En cas de maladie ou d'hospitalisation cette assurance complémentaire vous sera d'un précieux secours. Des représentants de chaque mutuelle sont présents dans chaque UFR à la rentrée. Demandez leur conseil, mais n'adhérez pas sans avoir tout compris !

Vous avez plus de 28 ans

Vous devez prendre contact avec la CPAM qui déterminera votre couverture sociale en fonction de votre situation exacte.

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Vienne)

41, rue du Touffenet - 86043 Poitiers cedex 9
Tél. : +33 (0)8 20 90 41 41

L'assurance au tiers pour véhicule à moteur (voiture, mobylette) est obligatoire.

Renseignements et devis gratuit auprès des mutuelles étudiantes

LMDE : n° indigo 32 60
dites «LMDE» (0.15€/ mn)

SMECO : +33 (0)5 49 88 38 57

Remboursement des frais médicaux pour les étudiants de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen communautaire : ERASMUS, ETC...

U.E. : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède
EEE/AELE : Islande, Lichtenstein, Norvège La Suisse est également membre de l'Association Européenne de Libre-échange (AELE).

Si vous êtes étudiant inscrit dans une université d'un Etat membre et accueilli dans une université ou un Etablissement d'Enseignement supérieur français, la CEAM (Carte Européenne de l'Assurance Maladie) vous dispense d'adhérer au régime des étudiants français et permet de vous faire rembourser une bonne partie des frais médicaux ou pharmaceutiques encourus en France. En outre, pour éviter d'être confronté à des situations difficiles, il est recommandé de contracter une assurance mobilité de type « Europ'Assistance ».

! IMPORTANT !

Les étudiants étrangers ne sont plus dispensés de cotisations au régime de sécurité sociale étudiante ou Couverture Maladie Universelle à compter du 1^{er} Octobre 2000, même dans l'éventualité où ceux-ci viendraient avec une couverture sociale de leur pays.

Les taux de remboursement :

- Soins dentaires : 70 %
- Optique : 65 %
- Analyses, piqûres, massages : 60 %
- Transport : 65 %
- Hospitalisation (une mutuelle complémentaire est souhaitable).

Avance des frais médicaux par l'étudiant :

Vous devez fournir :

- La feuille de soins signée avec votre adresse en France
- Une copie de la carte CEAM
- Un RIB original (Relevé d'Identité Bancaire) obligatoirement au nom de l'étudiant
- Une photocopie de la carte d'étudiant

Vous devez envoyer les documents à la :

**Caisse Primaire d'Assurance Maladie
de la Vienne**

**Service des Relations Internationales
41, rue de Touffenet
86043 Poitiers cedex 9**

Vos remboursements s'effectueront par virement bancaire.

8 → TRAVAILLER

LE DROIT AU TRAVAIL

L'emploi des étrangers à titre non permanent : l'accès au travail des étudiants étrangers

Un étudiant étranger titulaire de la carte de séjour temporaire mention étudiant peut, depuis le 1er juillet 2007, exercer librement et à titre accessoire une activité professionnelle à temps partiel pendant la durée de ses études.

Direction Départementale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation
Professionnelle de la Vienne
6, allées des anciennes Serres
86280 Saint Benoit
Tél. : +33 (0)5 49 56 10 10
Fax : +33 (0)5 49 56 17 75

! IMPORTANT !

Les étudiants étrangers ne peuvent pas s'inscrire comme demandeurs d'emploi au Pôle emploi ni bénéficier de stages à la formation professionnelle. Ils peuvent, en revanche, bénéficier des services de placement offerts par de nombreuses associations et de ceux en particulier du Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS). Les ressortissants de la Communauté Européenne, de l'Espace économique européen, les réfugiés titulaires de la carte Office français de protection des réfugiés et apatrides, les ressortissants d'Andorre, de Monaco doivent être en règle en matière de séjour en tant qu'étudiants ; aucun titre de travail ne leur est nécessaire.

TRAVAIL



LES JOBS

Des pistes à explorer :

Vous recherchez un job : ayez le réflexe CROUS

www.crous-poitiers.fr, rubrique « jobs »

Le service jobs étudiants du CROUS de Poitiers vous propose gratuitement des emplois ponctuels toute l'année universitaire proposés par :

- des entreprises : suppléants de personnels malades ou en congés, travaux occasionnels ou saisonniers (vente promotionnelle, enquêtes, manutention, inventaires...)
- Des particuliers : garde d'enfants, travail au pair, leçons particulières, surveillances ou aides ménagères

Ces offres sont consultables sur le site Internet du CROUS (service gratuit), rubrique « jobs ».

Pour obtenir l'intégralité des informations (employeurs, travail, ...) vous devrez :

- Vous inscrire en créant votre compte personnel : vous choisirez un code d'accès personnel qui sera valable pour les jobs et le logement en ville
- Transmettre au CROUS les pièces justificatives de votre statut d'étudiant (carte étudiant, certificat de scolarité, ou bien relevé de notes du bac si vous venez d'être reçu(e)...)

Vous pouvez soit les télécharger directement sur le formulaire d'inscription du site, soit les envoyer par mail, fax ou courrier, soit les remettre directement au service jobs du CROUS. Les services du CROUS valideront votre code personnel au vu de ces documents.

Service Jobs

117, avenue du Recteur Pineau

86000 Poitiers

e.mail : job-logement.86@ac-poitiers.fr

Fax : +33 (0)5 49 58 86 01

Au CRIJ - Poitou-Charentes

- Des offres de jobs à l'affichage et à consulter sur le site internet <http://jobs.ij-poitou-charentes.org>
- des informations sur la recherche de jobs, la législation du travail, un accès gratuit à Internet, à des sites sélectionnés et au Wifi
- un guide gratuit « Vite trouver un job ! »
- des journées « jobs d'été » tous les ans, en mars généralement.

CRIJ - Poitou-Charentes

64, rue Gambetta (rue piétonne) - BP 176

86004 Poitiers Cedex

Tél. : +33 (0)5 49 60 68 68

<http://www.ij-poitou-charentes.org>

A consulter également les petits journaux locaux

Presse Service

5, rue Victor Hugo

86000 Poitiers

Tél. : +33 (0)5 49 55 55 70

Fax : +33 (0)5 49 55 87 62

e.mail : redaction@centre-presse.fr

Contact 86

28 rue Carnot - BP 46

86000 Poitiers

Tél. : + 33 (0)5 49 41 09 09

Fax : +33 (0)5 49 55 32 40

e.mail : contact86@comaregnr.fr

<http://www.paruvendu.fr>

9 → LES COURS DE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

Centre de français langue étrangère
de l'Université de Poitiers (CFLE)

95 avenue du Recteur Pineau
86022 Poitiers Cedex - France

Tél. : +33 (0)5 49 45 32 94

Fax : +33 (0)5 49 45 32 95

e.mail : centre.fle@univ-poitiers.fr

<http://cfle.univ-poitiers.fr>

POUR LES ÉTUDIANTS ERASMUS
ET ÉTUDIANTS ÉTRANGERS INSCRITS DANS LE CURSUS FRANÇAIS
À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

Contenu	Durée	Test de placement	Semestre	Tarifs
STAGE INTENSIF				
30 heures	1 ^{er} au 5 septembre 2009	Test à passer avant le 15 juin 2009		170 €
COURS DE SOUTIEN LINGUISTIQUE (niveau 4 minimum)				
Cours « à la carte », en fonction des besoins des étudiants	13 semaines	7 septembre 2009 à 10 h 11 janvier 2010 à 10 h	1 ^{er} semestre 2 ^e semestre	Au semestre : 100 € (2h/semaine) 185 € (4h/semaine) 230 € (6h/semaine) 275 € (8h/semaine) 305 € (10h/semaine)
COURS A TEMPS PLEIN				
234 heures par semestre (minimum)	13 semaines	7 et 8 septembre 2009 à 10 h 11 et 12 janvier 2010 à 10 h	1 ^{er} semestre 2 ^e semestre	Tarif année : 1 100 € + 176 € environ d'inscription universitaire Tarif semestre : 700 € + 176 € environ d'inscription universitaire

Tout étudiant est prié de se renseigner auprès de son coordonnateur, responsable du programme dans son université d'origine.

Responsable Erasmus du CFLE

Mme Catherine Rouffineau
 UFR Lettres et Langues 95 av. du Recteur
 Pineau, Bât A - Salle 228 86022 Poitiers cedex
 e.mail : cfle.erasmus@univ-poitiers.fr

! IMPORTANT !

Préinscription obligatoire avant le 19 juin 2009 pour l'année ou le premier semestre et avant le 20 novembre 2009 pour le deuxième semestre.

POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS INSCRITS PRINCIPALEMENT AU CFLE

1^{er} semestre : 14 septembre - 18 décembre 2009
 (test de placement : 7 et 8 septembre 2009)

2^e semestre : 18 janvier - 7 mai 2010 (test de placement : 11 et 12 janvier 2010)

Autre centre de formation :

Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL)
 48 Boulevard Franck Lamy - 17200 Royan
 Tél. : +33 (0)5 46 39 50 00
 Fax : +33 (0)5 46 05 27 68
 e.mail : info@carel.org
<http://www.carel.org>

Cours	Horaires	Durée	Diplôme	Tarifs
Niveau 1 A1	18 h/semaine	un semestre	Diplôme d'Université Initiation 1 (DUI 1)	Tarif année : 1 100 € + 176 € environ d'inscription universitaire
Niveau 2 A2	18 h/semaine	un semestre	Diplôme d'Université Initiation 2 (DUI 2)	
Niveau 3 B1	18 h/semaine	un semestre	Diplôme d'Université Initiation 3 (DUI 3)	
Niveau 4 B1 +	18 h/semaine	un semestre	Certificat Pratique de Langue Française (CPLF)	
Niveau 5 B2	18 h à 24 h semaine	un semestre	Diplôme d'Etudes Françaises (DEF)	Tarif semestre : 700 € + 176 € environ d'inscription universitaire
Niveau 6 C1	18 h à 24 h semaine	un semestre	Diplôme Avancé d'Etudes Françaises (DAEF)	
Niveau 7 C2	18 h à 24 h semaine	un semestre	Diplôme Supérieur d'Etudes Françaises (DSEF)	
Stage intensif de septembre	30 h de cours	1 au 5 septembre 2009	Attestation de fin de stage	170 €

CPLF : Certificat pratique de langue française • DEF : Diplôme d'études françaises • DAEF : Diplôme approfondi d'études françaises • DSEF : Diplôme supérieur d'études françaises

10 → ETUDIER ET S'INFORMER

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Service commun de la documentation de l'Université de Poitiers (SCD)

93 avenue du Recteur Pineau – BP 605- 86022

Poitiers cedex

Tél. : +33 (0)5 49 45 33 11

Fax : +33 (0)5 49 45 33 56

e.mail : scd@univ-poitiers.fr

<http://scd.univ-poitiers.fr/>

En tant qu'étudiant inscrit à l'Université de Poitiers, vous aurez accès à l'ensemble des bibliothèques du Service Commun de Documentation de l'université. Le SCD vous accueille pendant toute l'année et met à votre disposition plus de 600 000 volumes, 6 000 titres de revues et de la documentation électronique dans différentes localisations.

Les principales bibliothèques de l'Université de Poitiers

Bibliothèque universitaire Droit-Lettres

93, avenue du recteur Pineau

86000 Poitiers

Tél. : +33 (0)5 49 45 33 08

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 17h

Bibliothèque universitaire Sciences, techniques et sport

40, avenue du recteur Pineau

86000 Poitiers

Tél. : +33 (0)5 49 45 33 60

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 17h



BIBLIOTHE

**Bibliothèque universitaire
médecine-pharmacie**

6 rue de la Milétrie (Nouvelle faculté de
médecine – près du CHU)
86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 45 43 71

Le lundi de 8h30 à 20h, du mardi au jeudi de 8h
à 20h, le vendredi de 8h à 19h30
Le samedi de 8h30 à 12h30

Bibliothèque du Futuroscope

Téléport 2 – Avenue Marie et Pierre Curie
86360 Chasseneuil du Poitou
Tél. : +33 (0)5 49 49 74 20

**Bibliothèque intégrée de sciences humaines
et arts**

34, rue du jardin des plantes
86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 45 45 34

LE PORTAIL DOCUMENTAIRE

Un accès unique à l'ensemble des ressources
documentaires

<http://www.scd.univ-poitiers.fr>

Vous y trouverez :

- le catalogue informatisé qui vous donne accès aux ouvrages et aux revues disponibles dans les bibliothèques de l'université
- de nombreuses ressources électroniques (bases de données, revues en ligne, site Internet sélectionnés,...) dont certaines accessibles à distances sur authentification
- des services personnalisés (espace mémoire personnel, gestion de vos impressions, sélections de favoris, etc.).

Inscription

Les étudiants de l'Université de Poitiers sont inscrits automatiquement et gratuitement à la bibliothèque universitaire. Leur carte d'étudiant est également leur carte de bibliothèque.

Emprunt

Les ouvrages, les DVD ainsi que certaines revues sont empruntables à domicile. Les ouvrages de référence sont exclus du prêt.

Prêt entre bibliothèques

Ce service, présent dans chaque section, permet de faire acheminer à des tarifs préférentiels un document que les bibliothèques de l'Université de Poitiers ne possèdent pas.



LA MÉDIATHÈQUE DE POITIERS

A Poitiers, la Médiathèque François-Mitterrand et son réseau de bibliothèques décentralisées offrent à la connaissance du plus grand nombre (universitaires, amateurs ou grand public) près de 300 000 ouvrages pour la consultation ou le prêt... Plusieurs milliers de documents iconographiques, cartes et plans anciens, manuscrits, vidéos, disques compacts ou CD Rom, etc.
Tarif étudiant : 6 € pour l'année.

Médiathèque François-Mitterrand

4 rue de l'Université BP619

86022 Poitiers Cedex

Tél. : +33 (0)5 49 52 31 51

www.bm-poitiers.fr

Horaires d'ouverture de la Médiathèque :

Mardi : de 11h à 22h du 1^{er} septembre au 31 mai,
de 11h à 19h du 1^{er} juin au 31 août et pendant
les vacances de fin d'année. Mercredi : de 11h à
18h. Jeudi : de 13h à 19h. Vendredi : de 11h à 18h.
Samedi : de 11h à 18h.

LE SERVICE ORIENTATION ET INSERTION DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

En collaboration avec la Direction des Relations Internationales, le Service Orientation et Insertion vous guide dans la construction de votre projet de formation.

Les documentalistes vous accueillent et vous guident, sans rendez-vous, dans un espace documentaire en libre accès.

Un pôle documentaire multimédia est à votre disposition, sur présentation de votre carte d'étudiant.

Le Service Information et Orientation vous propose gratuitement différents outils pour construire votre projet professionnel et préparer votre candidature pour une formation, un stage, un emploi...

Service d'Orientation et d'Insertion Maison des Etudiants

101, avenue du Recteur Pineau

86000 Poitiers

Tél. : +33 (0)5 45 33 81

Fax: +33 (0)5 49 45 33 76

e.mail : planete.info@univ-poitiers.fr

Horaires d'ouverture : lundi : 13h30 à 18h, du
mardi au jeudi : 9h à 18h, vendredi : 9h à 16h

DOM. UNIVERSITAIRE
sortie 3 Sud

C.H.R. Milétrie
Fac. des Sciences

sciences Descartes

11 → LES LOISIRS

LA MAISON DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

Un lieu à découvrir absolument ...

Maison des étudiants

101, avenue du Recteur Pineau

86022 Poitiers cedex

Tél. : +33 (0)5 49 45 47 00

Fax : +33 (0)5 49 45 47 80

e.mail : mde@univ-poitiers.fr

Elle est située à l'extrémité Est du campus universitaire, à côté du restaurant universitaire Champlain.

La Maison des étudiants (MDE) est un lieu de vie, de rencontres, d'animations culturelles et musicales au service des étudiants et des associations étudiantes.

Elle est composée d'une grande salle de spectacle pouvant recevoir jusqu'à 900 personnes, d'un système de projection vidéographique et d'un café. La MDE est aussi un espace d'information ; ainsi, vous trouverez les réponses à vos questions concernant le logement, les jobs, le transport à Poitiers et la santé.

<http://etu.univ-poitiers.fr>

Le guichet unique...

Durant la période de rentrée universitaire, de septembre à mi-octobre, la Maison des étudiants accueille des organismes pour vous aider à vous intégrer dans la ville. Ainsi le CROUS, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Vitalis (pour votre abonnement bus), la Carte Culture, les mutuelles étudiantes vous reçoivent du lundi au jeudi.

C'est le bon endroit pour faciliter vos démarches administratives en un seul lieu.



LA MUSIQUE À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

L'Orchestre de l'Université

Créé en 1984 dans le cadre de la Mission Culturelle, l'Orchestre de l'Université de Poitiers a pour objectif de regrouper dans une formation musicale de trente à quarante instrumentistes amateurs, personnels et étudiants de l'Université possédant une bonne pratique instrumentale (cordes, vents [bois et cuivres]).

L'orchestre participe aux manifestations culturelles de l'Université et donne des concerts à Poitiers, dans le département, la région ainsi qu'à l'étranger dans le cadre des relations internationales de l'Université et des collectivités territoriales.

Il est dirigé par Augustin Maillard et Eric Valdenaire.

Répétitions : le mardi à 20h30 à la Faculté de Lettres et Langues.

e.mail : helene.lerignier@wanadoo.fr

Tél. : +33 (0)6 22 46 65 50

e.mail : dominique.breillat@univ-poitiers.fr

Tél. : +33 (0)6 81 41 30 03

La Chorale de l'Université de Poitiers

Créée en 1985, la Chorale de l'Université de Poitiers accueille des choristes de tous niveaux (débutants comme confirmés) désireux de partager le plaisir du chant choral dans une ambiance stimulante. La chorale participe à des projets d'échanges avec d'autres chorales françaises et internationales : Marbourg et Hennef en Allemagne ; Coïmbra au Portugal ; Padoue en Italie ; Chartres, Limoges, etc. Les oeuvres étudiées varient également chaque

année en traversant les pays et les époques. Du gospel à l'opéra italien, en passant par le chant africain, la Renaissance française ou encore les musiques celtiques.

Répétitions : le mercredi à 19h45 dans le bâtiment des Sciences Naturelles de l'UFR Sciences fondamentales et appliquées (Campus)

Pour tout renseignement complémentaire :

<http://chorale.u.poitiers.free.fr/>

LES ACTIONS CULTURELLES DU CROUS

Le CROUS soutient les projets culturels étudiants et vous propose des animations et des concours.

Le programme Culture Actions

Le CROUS soutient vos projets culturels moyennant certaines conditions :

Vous devez être étudiant, votre projet doit avoir un caractère innovant, des retombées sur les cités et restaurants universitaires et relever d'un des domaines suivants : théâtre, danse, cinéma, musique, poésie, arts plastiques, sculpture, photographie, sciences et techniques, humanitaire. Le projet doit être co-financé et remis au CROUS accompagné de son budget.

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer auprès du délégué culturel :

crous.culture@ac-poitiers.fr.

Les meilleurs sont récompensés dans le cadre d'un financement et peuvent être transmis à la commission culturelle nationale. Le règlement est à demander au Service Culturel du CROUS.

Les concours

Le CROUS se fait le relais de 6 concours « culturels » pour développer vos talents artistiques : un concours de la nouvelle, un concours consacré à la photo, un concours de la BD, un concours de court métrage, un concours de danse « Danse avec ton CROUS » et un tremplin musical intitulé concours « Musiques de RU ». Ces concours sont ouverts à tous les étudiants, sur un thème imposé, différent chaque année. Un jury régional et national attribue des prix chaque année (prix régionaux : 300-200 et 100 €, prix nationaux : 500 à 2000 €).

Renseignements, règlements et dépôts de dossier au :

Service Culturel CROUS

Maison des Etudiants

101 avenue du recteur Pineau à Poitiers

Tél. : +33 (0)5 49 45 47 51

Fax : +33 (0)5 49 45 47 80

e.mail : crous.culture@ac-poitiers.fr

Les événements culturels

Le CROUS organise également des concerts, spectacles de danse, d'improvisation, des expositions... dans ses restaurants et résidences universitaires.

Pour en savoir plus :

www.crous-poitiers.fr

rubrique « culture »

DANS LA VILLE : LES ACTIVITÉS CULTURELLES

Poitiers vous offre de nombreuses occasions de sorties grâce à ses cinémas, son théâtre-auditorium et ses salles de spectacle. Vous pouvez visiter ses musées et admirer l'architecture car Poitiers est une ville riche d'histoire. Vous pourrez faire partie de chorales, visiter des expositions, vous inscrire à la bibliothèque municipale. Pour plus de renseignements, adressez-vous à la mairie, à l'office de tourisme ou renseignez-vous auprès des associations étudiantes qui sauront répondre à toutes vos questions et vous orienter.

La carte culture

La carte culture a pour but de favoriser votre participation à la vie culturelle poitevine en vous donnant droit à de nombreuses réductions sur le prix des entrées et des abonnements à des spectacles, des concerts ou des expositions. La carte culture est en vente toute l'année au Théâtre, au Confort Moderne, au Conservatoire National de Région, à l'Espace Mendès France, dans les musées, aux amis du théâtre populaire, aux Rencontres Musicales de Poitiers, au kiosque « Carte Culture » du Restaurant Universitaire de Rabelais

POITIERS VOUS OFFRE DE NOMBREUSES OCCASIONS

DE SORTIES GRÂCE À SES CINÉMAS, SON THÉÂTRE-

AUDITORIUM, ET SES SALLES DE SPECTACLE

LE SPORT À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS (SUAPS)

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

GU 2. BP 44. 86022 Poitiers cedex

Tél. : +33 (0)5 49 45 37 72

Fax : +33 (0)5 49 45 35 20

<http://www.univ-poitiers.fr>

rubrique « Guichet étu » et « Sport »

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) vous propose de très nombreuses activités sportives. Liste des activités : aikido, aérobic-stretching, athlétisme, badminton, basket-ball, course d'orientation, danse, escalade, escrime, football, golf, handball, judo, jujitsu, karaté, kayak, musculation, natation, rugby, tennis, tennis de table, voile, volley-ball, waterpolo, danse contemporaine, salsa, danse africaine.

Préinscription en ligne le plus tôt possible à partir du 1^{er} septembre 2009. Confirmation de l'inscription au SUAPS.

! IMPORTANT !

**Aucune inscription ne sera faite
par correspondance, ni par téléphone.**

Si vous n'avez pas pu vous inscrire au SUAPS, tout n'est pas perdu : vous pouvez demander à la mairie de vous fournir une liste de tous les clubs de sport, salles de gym, piscines, patinoires et autres équipements sportifs ...

Office Municipal des Sports et Centre Médico Sportif

22, place Charles de Gaulle 86000 POITIERS

Tél. : +33 (0)5 49 88 93 48

e.mail : omspoitiers@wanadoo.fr

Les autres lieux de culture à Poitiers voir page 72

TOURISME ET PATRIMOINE

Office de Tourisme de Poitiers 45, place Charles de Gaulle

BP 377 86009 Poitiers Cedex

Tél. : +33 (0)5 49 41 21 24

Fax : +33 (0)5 49 88 65 84

<http://www.ot-poitiers.fr>

Ouverture au public de l'accueil

Hiver : du lundi au samedi de 10h à 18h

Été : de 10h à 23h et le dimanche de 10h à 18h
et 19h à 22h

« Laissez-vous conter Poitiers », pour découvrir la ville, seul ou en compagnie d'un guide conférencier (agréé par le Ministère de la Culture et de la Communication)...

Pas à pas : au fil des chemins

« Au fil du chemin bleu »

« Au fil du chemin jaune »

« Au fil du chemin rouge »

Conférences et visites thématiques illustrées

Des stages pour tous

Initiation à la calligraphie médiévale (caroline et gothique), enluminure, vitrail. Ces stages sont proposés toute l'année (tarif : 80 €).

Salle du patrimoine

Une exposition permanente pour comprendre l'histoire de la ville de Poitiers (entrée libre).

Réservation visites guidées individuelles : service accueil

Tél. : +33 (0)5 49 41 21 24

e.mail : accueil@ot-poitiers.fr

Réservation visites guidées groupes : service réceptif

Tél. : +33 (0)5 49 41 46 14

e.mail : receptif@ot-poitiers.fr

Inscriptions aux stages :

Karinne Minet et Patricia Sabourin

Tél. : +33 (0)5 49 41 22 63 ou +33 (0)5 49 41 22 61

e.mail : documentation@ot-poitiers.fr

L'ASSOCIATION MÉLI-MÉLO

Elle organise des manifestations pour développer les échanges linguistiques et culturels entre français et internationaux. Méli-Mélo est en contact avec d'autres structures pour développer toutes sortes de projets. Cette association fait également partie du groupe de travail du programme Poit'étranger, pour permettre, par exemple aux étudiants internationaux de rencontrer des familles poitevines.

Activités de l'association

- Tandem linguistique : pour une mise en relation avec un étudiant parlant une autre langue que la votre
- L'intégration linguistique des étudiants : soirée d'accueil à la rentrée des étudiants internationaux et soirées polyglottes tout au long de l'année dans des bars du centre ville
- Des activités pour tous les goûts et toute l'année : visites culturelles de Poitiers et de la région Poitou-Charentes, week-end sport et détente (au ski, à la mer, à la campagne...), baptêmes de l'air, bowling, patinoire, initiation à la danse (rock, salsa, tango, danse orientale ou folklorique, rumba, chacha, etc.).

<http://assomelimelo.com>

e.mail : contact@assomelimelo.com

Facebook : Asso Méli Mélo

MÉLI-MÉLO ORGANISE DES MANIFESTATIONS

POUR DÉVELOPPER LES ÉCHANGES LINGUISTIQUES

ET CULTURELS ENTRE FRANÇAIS

ET INTERNATIONAUX

STUDYING IN POITIERS

TABLE OF CONTENTS

1 → BEFORE LEAVING YOUR COUNTRY → 44	7 → HEALTH CARE AND SOCIAL SERVICES → 58
UNIVERSITY ADMISSION APPLICATION → 44	MEDICAL SERVICES → 58
DOCUMENTS YOU WILL NEED → 45	STUDENT SOCIAL SERVICES → 59
APPLYING FOR A FRENCH VISA → 45	HEALTH INSURANCE → 59
BUDGET → 46	
FINANCING YOUR STUDIES → 46	8 → WORK → 61
	THE RIGHT TO WORK → 61
2 → GETTING TO POITIERS → 47	JOBS → 62
3 → YOUR ARRIVAL IN POITIERS → 48	9 → FRENCH CLASSES → 63
HOW TO GET TO THE INTERNATIONAL RELATIONS OFFICE → 48	FOR ERASMUS STUDENTS AND FOREIGN STUDENTS ENROLLED IN FRENCH LANGUAGE COURSES → 63
HOW TO GET AROUND IN POITIERS → 49	FOR FOREIGN STUDENTS ENROLLED PRINCIPALLY IN CFLE → 64
4 → ADMINISTRATIVE PROCEDURES → 50	
OBTAINING A RESIDENCE PERMIT → 50	10 → STUDY AND LEARN → 65
OPENING A BANK ACCOUNT → 51	UNIVERSITY LIBRARIES → 65
	THE POITIERS MEDIATHEQUE → 66
5 → HOUSING → 52	OFFICE OF ORIENTATION AND PROFESSIONAL INSERTION → 66
STUDENTS STUDYING INDEPENDENTLY → 52	
CROUS STUDENTS WHO HAVE BEEN AWARDED A SCHOLARSHIP FROM THE FRENCH GOVERNMENT OR THEIR OWN GOVERNMENT → 53	11 → LEISURE → 67
STUDENTS WHO HAVE BEEN AWARDED A SCHOLARSHIP FROM EGIDE → 53	THE STUDENT HOUSE → 67
STUDENTS ON EXCHANGE WITH ERASMUS OR OTHER EXCHANGE PROGRAMS WITH THE UNIVERSITY OF POITIERS → 54	MUSIC AT THE UNIVERSITY OF POITIERS → 67
OTHER HOUSING → 54	CROUS CULTURAL ACTIVITIES → 68
APPLYING FOR HOUSING ALLOWANCE → 55	CULTURAL ACTIVITIES IN TOWN → 68
HOUSING TAX → 56	UNIVERSITY SPORTS → 69
AUDIOVISUAL FEES → 56	TOURISM AND HERITAGE → 70
	MÉLI-MÉLO ASSOCIATION → 70
6 → CATERING: UNIVERSITY DINING HALLS → 57	USEFUL ADDRESSES → 71

A word from the Vice-President of International Relations at the University of Poitiers

It's been many years since the University of Poitiers has made the choice of cultural diversity and openness to the world. International students from all over the world represent already more than 15% of our student body, and they are a fundamental part of our intellectual and scientific wealth. In order to welcome you we have set up a service especially dedicated to you, which will help you with administrative procedures (e.g. accommodations and residence permit) and offer you cultural and sports activities. Do not hesitate to contact us as soon as you arrive in Poitiers so that you can benefit from all of our services. We are extremely pleased that you have chosen our university and hope that your stay will be a very pleasant and valuable one. In collaboration with CROUS, and the support of the city of Poitiers and other local organizations, we will do our best to satisfy all your needs.

Salwa NACOUZI

*Vice-President Head of International Relations
University of Poitiers*

A word from the Director of CROUS

As you have chosen to study at the University of Poitiers, CROUS is pleased to accompany you in facilitating your daily activities.

The objectives of CROUS are to assist in the reception and integration of international students, provide cultural access, improve students' everyday living conditions, work hand in hand with the University regarding international exchanges, and contribute to the attractiveness of this town and region.

CROUS will be ready to help you on a daily basis for the duration of your stay. This guide will provide you with the first pieces of information necessary for your stay.

Welcome to Poitiers and good luck in your studies.

Catherine MLAUX

Director of the CROUS of Poitiers

Foreword by the Vice-President of the Poitiers Area Council and by the Deputy Mayor of Poitiers

With its 27,000 students (one quarter of the city's population), the Poitiers Area Council is pleased to welcome you for your studies.

The city of Poitiers caters to all student requirements with a comprehensive public transport system, accommodations, sporting facilities and cultural activities throughout the year.

We attach particular importance to providing a warm welcome to overseas students, which is why we have set up the "Poit'Etrangers" system for you to be able to spend time with families in Poitiers from time to time in order to discover more about French life and culture.

You are also cordially invited to participate in the orientation week from September 28th to October 3rd, 2009, during which one whole day will be devoted to international students.

El Mustapha BELGSIR

*Vice-President of the Poitiers Urban Area Community,
Head of Economic Development and the University
of Poitiers*

Magali BARC

*Deputy Mayor in charge of Cultural Activities, Young
people, Student Life and Leisure Centres*



POITIERS, CITY OF ART AND HISTORY

Poitiers boasts a prestigious architectural heritage, with over 80 buildings listed as historical monuments. By visiting Poitiers you can discover a regional capital marked by over 2,000 years of history. Served by two rivers, the Clain and the Boivre, this Poitevine city lends itself to strolls of discovery through its streets and pathways.

One of the first university cities in Europe (1431), Poitiers' 27,000 students comprise more than 25% of its population. Their enthusiastic participation in the fabric of the Poitiers community promotes cultural and creative diversity.

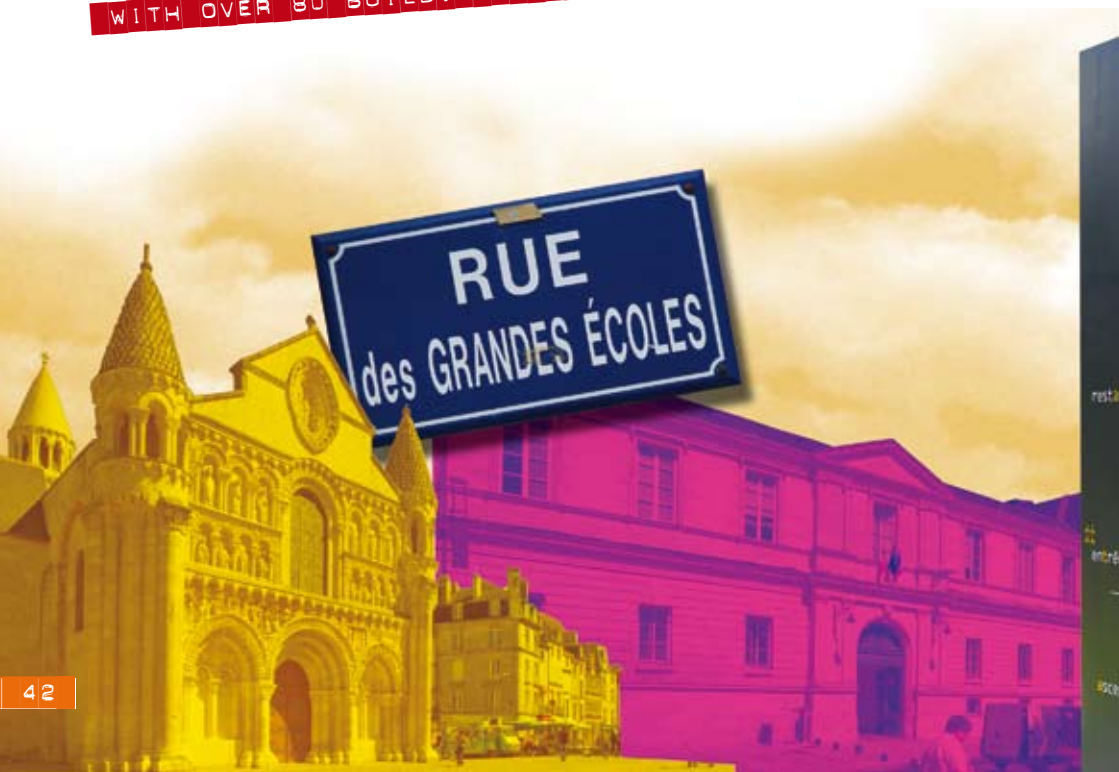
Near the Atlantic Coast and the Marais Poitevin, Poitiers is an attractive and interesting town; nature is especially prominent in its urban design.

A warm, welcoming city, Poitiers developed its downtown by investing in ambitious projects on a human scale: a regional theater-auditorium, a new business center, and the continuous improvement of its urban space. Its proximity to Futuroscope Park and the Saint-Cyr nautical base make it a popular destination, as do its aquatic center and golf course.

POITIERS BOASTS A PRESTIGIOUS

ARCHITECTURAL HERITAGE

WITH OVER 80 BUILDINGS LISTED AS HISTORICAL MONUMENTS



POITIERS, A FESTIVE AND CREATIVE CITY

A multitude of events enliven the city throughout the year. Major cultural events along with smaller, more intimate activities can be found all over the city. Between the International Henri Langlois Festival, summer programs, the "Expressifs", the carnaval, festivals and more, there is something for everyone.

The Théâtre-Auditorium of Poitiers offers a varied program supporting all forms of performing arts and Poitevine creativity. The Confort Modern has hosted musical and contemporary art events for over 20 years.

Visit the Sainte-Croix museum, the most important in the region, with its ancient ruins and sculptures by Camille Claudel, and the Rupert-de-Chièvres museum, housed in a former mansion. Also, be sure to see L'espace Mendès-France, a scientific cultural center with the only planetarium in the region. They provide entertainment for everyone throughout the year.

FOR MORE INFORMATION,

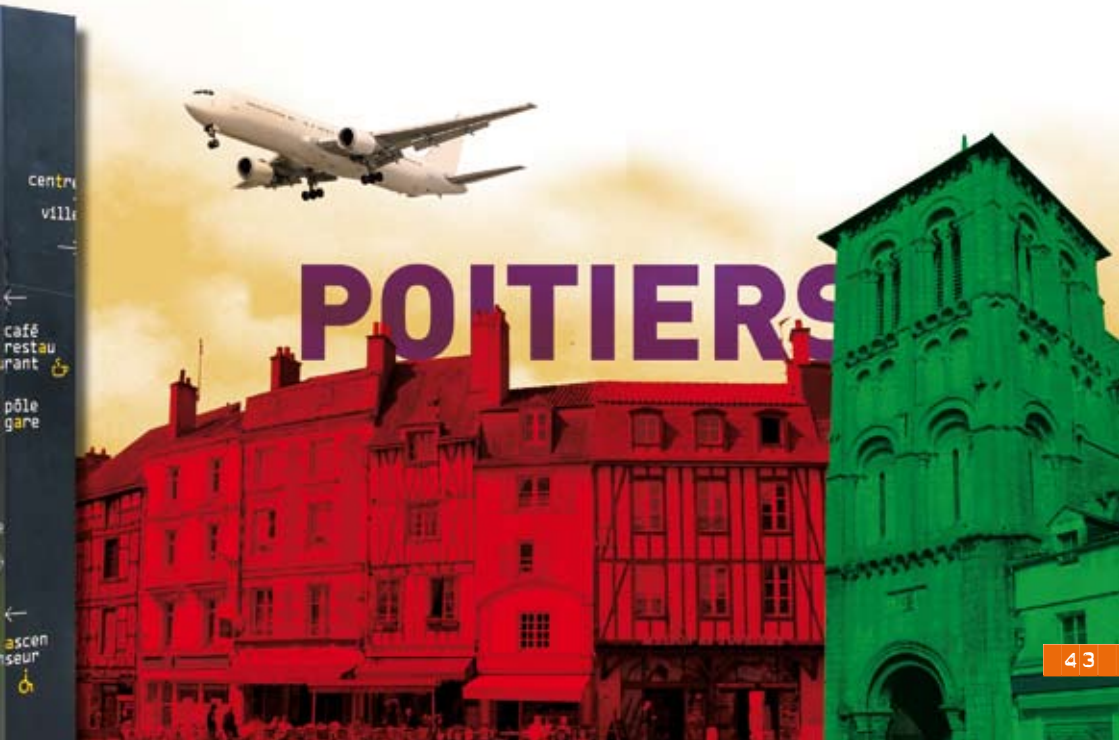
CONTACT:

Mairie de Poitiers, in the center of town,
15 Place du Maréchal Leclerc à Poitiers

Tél. : +33 (0)5 49 52 37 77

www.mairie-poitiers.fr

ou www.agglo-poitiers.fr.



1 → BEFORE LEAVING YOUR COUNTRY

UNIVERSITY ADMISSION APPLICATION

Registering for bachelors, masters, or doctorate courses for students originating from the following countries:

Algeria, Benin, Brazil, Cameroon, Canada, China, Columbia, Congo-Brazzaville, South Korea, Gabon, Guinea, India, Lebanon, Madagascar, Mali, Morocco, the Republic of Mauritius, Mexico, Russia, Senegal, Syria, Taiwan, Tunisia, Turkey, the United States and Vietnam:

You must follow an on-line application process to receive a "student" visa. To create an application, students must visit the Campus France website:

<http://www.campusfrance.org>

For foreign students not originating from the countries stated above:

Registering for undergraduate courses

- For foreign students currently residing in their home country : A required admission application is available between November 15th and January 15th of the preceding school year, depending on the French Embassy's Cultural Services Office.
- For foreign students residing in France under residence permits valid for at least one year : A required admission application is available between November 15th and January 15th of the preceding school year, depending on the desired university.

Registering for last-year undergraduate and graduate courses:

A validation form for the recognition and accreditation of previous degrees obtained in the student's home university is available starting in January from the academic office (service de scolarité) of the faculty (UFR) in which the student wishes to register. Each application will be examined by a committee of the concerned faculty in order to determine whether the content of the student's previous course of study corresponds to the prerequisites for the diploma he/she wishes to pursue. Upon completion of this screening process, the faculty will issue an authorization of registration.

www.univ-poitiers.fr

→ IN ALL CASES, FINAL REGISTRATION WILL TAKE PLACE BY APPOINTMENT AT THE START OF THE ACADEMIC YEAR.

For students on exchange with ERASMUS or other exchange programs:

The University of Poitiers has established many international cooperation agreements with various institutions encouraging student exchange. Applicants must remain registered in their home university and will be selected based on their university's selection process. Registration fees for the University of Poitiers will be waived, and students will be authorized to take classes and exams. Their grades will be sent to their home university to be validated and accredited.



ACADEMIC CALENDAR 2009-2010	
Official start date	
September 21, 2009 at the latest (to be determined by each faculty)	
Autumn Holidays (All Saint's Day)	
Saturday October 24, 2009 after classes to Monday November 2, 2009 morning	
Christmas Holidays	
Saturday December 19, 2009 after classes to Monday January 4, 2010 morning	
Start of Second Semester	
January 11, 2010 at the latest	
Mid-Term Break	
Saturday February 13, 2010 after classes to Monday February 22, 2010 morning	
Spring Holidays	
Saturday April 3, after classes to Monday April 19, 2009 morning	

DOCUMENTS YOU WILL NEED

You are strongly advised to prepare these documents before you come to France because you will need them for administrative procedures (housing, housing allowance, university registration, bus passes, opening of a bank account, etc.)

In general, you will need:

- Original copies of your diplomas and transcripts
- Immunization record (health record)
- Proof of your parents' financial resources
- Marriage certificate
- Passport-size photos (you will need at least 10)
- Birth certificate, with an official French translation
- Official identity card or passport

For ERASMUS students coming from the European Union:

- Student ID card from your home university
- Authorization from your university faculty giving you permission to study in Poitiers

- Photocopy of your passport or your ID
- Proof of health insurance (The European Health Insurance Card for E.U. nationals)

APPLYING FOR A FRENCH VISA

The application for a French "long stay" visa (long séjour) must be submitted to the French Embassy in your country of residence. There is no way of obtaining authorization for a visa once you are in France.

A visa is not required for students who are citizens of the European Union (EU) or the European Economic Community: Austria, Belgium, Bulgaria, the Czech Republic, Cyprus, Denmark, Estonia, Finland, France, Germany, Greece, Hungary, Ireland, Italy, Latvia, Lithuania, Luxemburg, Malta, the Netherlands, Poland, Portugal, Romania, the United Kingdom, Slovakia, Slovenia, Spain, Sweden, and the countries of European Free Trade Association (Iceland, Liechtenstein and Norway).

Reminder: Living in France is expensive. The French Prefecture **requires proof of income of at least 426 € per month prior to granting a residence permit.**

You may apply for a scholarship or grant by contacting the French Embassy or Consulate in your country. You can also contact organizations in your home country (your university, the Ministry of Education), as well as relevant international organizations (UNESCO, World Bank, European Union) or NGOs (foundations or associations).

Non-EU citizens who wish to return to their countries for a few days during their stay in France (e.g. Christmas holidays) and who possess only a temporary residence permit are required to obtain a return visa (visa de retour) from the Prefecture at least 15 days before returning to their country.

BUDGET

	Individual Students (in €)	ERASMUS Students (in €)
Registration at the University (2008-2009 tariff)	173.57 *230.57 and 346.57/yr	–
Social Security (2008-2009 tariff)	195/yr	–
Complementary Mutual Insurance	65- 260/yr	–
University Housing	Starting at 140/mo	Starting at 140/mo
Private Housing	150-400/mo	150-400/mo
MONEO card 2.80€/meal in dining halls x 20	57 (~one month)	57 (~one month)
10-month Bus Pass (youth under 26)	185.80	185.80
School Supplies	-110	-110
Passport-Size Photos (8)	10	10

* Masters, Agrégations and Doctorates. Agrégations: higher-level competitive examination for recruiting teachers and professors in France. IMPORTANT: make sure to account for daily expenses

FINANCING YOUR STUDIES

As decided in the cooperation agreements, students from the European Union may receive financial aid to study in a European country. Information regarding this aid is available at the university at which the student is registered. Students from outside the European Union may apply for a scholarship from the French government or a foreign government. The aid received will be decided by the cultural service of the French Embassy in your country or by your country's governmental authorities.

As a general rule, governmental grants or scholarships in France are given to students registered in their 2nd year of the Master or Doctorate program, or to students whose program of study does not exist in their home country. Nevertheless, the cultural services of embassies have the only power of selection and decision regarding study grants.

LIVING IN FRANCE
IS EXPENSIVE

2 → GETTING TO POITIERS

If you would like to spend a few days in Paris before arriving in Poitiers, there is a list of affordable accommodations on page 74

TRANSPORTATION

By car

Poitiers is found on the axis of Paris and Bordeaux (Nationale 10 and Highway A10), 330 km from Paris, 220 km from Bordeaux, 130 km from La Rochelle and 100 km from Tours. To get to Poitiers, take Highway A10 (approximately a 30€ toll). To quickly get to campus, take the Poitiers Nord exit and the Limoges route, and then follow the directions to "campus universitaire."

By plane

From either Orly or Charles de Gaulle airports, there are many ways to get to the Montparnasse train station in the center of Paris (about 15€). Shuttles leave every 10 minutes. From there you can take the TGV Atlantique to Poitiers (about 50€). If you are under 26 years old you can get a reduced price. Just ask when you buy your ticket at the window of the SNCF.

It is also possible to take the TGV directly from Charles de Gaulle airport. The train station is found in Terminal 2.

<http://www.aeroport.fr>

Poitiers-Biard Airport:

Flight schedules can be found at the airport or on their website. Many "vacation" flights are scheduled to depart and arrive at the Poitiers-Biard airport throughout the year.

You can find more information at your travel agency.

<http://www.poitiers-aeroport.fr>

Tel: + 33 (0)5 49 30 04 40

By train

Poitiers is served by the TGV Atlantique (station downtown).

- Poitiers - Roissy Charles De Gaulle, Paris: 2H24
- Poitiers - Montparnasse, Paris: 1H39
- Poitiers - La Rochelle: 1H26
- Poitiers - Bordeaux: 1H36

Schedules can be found on the SNCF website:

<http://www.voyages-sncf.com>

By bus

You can get to Poitiers from most European cities (sometimes with a change in Paris) with Eurolines. You can find more information at your travel agency.

<http://www.eurolines.fr>



3 → YOUR ARRIVAL IN POITIERS

If possible, try to arrive at the beginning of the week and the beginning of the day so that your reception at the university residence will be simplified. If you arrive on the weekend it may be possible for you to stay temporarily at one of these addresses:

L'Auberge de Jeunesse (bus line 7)

1, allée Roger Tagault - 86000 POITIERS

Tel: +33 (0)5 49 30 09 7

Fax: +33 (0)5 49 30 09 79

e.mail: poitiers@fuaj.org

<http://www.fuaj.org>

Le Foyer de Jeunes Travailleurs

« ESPACE KENNEDY » (bus line 4 or 2A)

1 avenue J.F. Kennedy - 86036 Poitiers Cedex

Tel: +33 (0)5 49 47 52 00

Fax: +33 (0)5 49 45 23 15

e.mail: fjt@espacekennedy.com

<http://www.espacekennedy.com>

HOW TO GET TO THE INTERNATIONAL RELATIONS OFFICE

Students in ERASMUS and exchange programs managed by the Direction of International Relations must go directly after their arrival to:

Accueil - Logistique des étudiants internationaux

Maryvonne GUERIN

Direction des Relations Internationales
de l'Université de Poitiers

Hôtel Pinet - 15, rue de l'Hôtel Dieu
86000 POITIERS

Tel: + 33 (0)5 49 45 30 87

Fax: + 33 (0)5 49 45 30 30

e.mail: maryvonne.guerin@univ-poitiers.fr

Open Monday to Friday 8:30a.m. to 5:00 p.m.
(bus lines 4, 9 and 7)

Exiting the train station, to your left or your right you will find bus stops. Lines 2B, N2B, 3, 9, 11, E, 4, 6, 7, D, 8, and C go directly downtown to Hôtel de Ville (from Monday to Saturday). Lines 9, 9C, 1, or 11 will bring you directly to the university campus.

HOW TO GET AROUND IN POITIERS

By car

It is possible to drive but there is often traffic and parking downtown is frequently difficult.

www.covoiturage.poitou-charentes.fr

Vehicle Time Share

Use a vehicle when you want (town driving, vans, utility vehicles) without the hassle of having your own personal vehicle.

OTOLIS

Tel: + 33(0)5 49 44 66 88 - www.otolis.com

By bicycle

You may rent a bike: « CAP'VELO », for 6 € a month

CAP'VELO

Pôle d'échanges multimodal
de la gare de Poitiers

Tel: +33 (0)5 49 52 36 36 ou +33 (0)6 82 66 88 42

*Renting bikes from CAP'Velo is also possible in the Carnot, De Gaulle and Blossac public car parks.

Required documents to rent a bicycle:

- ID card and student card
- A certificate of insurance of civil responsibility
- A 100 € check of guarantee per rented bike. The check is not cashed.

By bus

This is the best way to get around quickly due to the numerous lines, notably lines 1, 9C, and 9 between downtown, campus, and Futuroscope. In addition, the Noctabus runs later at night. All information regarding the Vitalis bus network is available at:

ESPACE BUS (next to Hôtel de Ville)

6 rue du chaudron d'or
or ALLOBUS +33 (0)5 49 44 66 88

You can find information regarding bus schedules and bus lines at:

<http://www.vitalis-poitiers.fr/>

Bus Fare [valid 01/02/2009 au 31/01/2010]

Youth Pass (under 26)	185,80 € for 10 months – from September 2009 to June 2010
Carte Sable (for all)	31,70€ (personalized card)
Ticket books "DUO"	Normal price: 5 € for 5 tickets Reduced price: 4,50 € for 5 tickets, (large families, under 26, over 60, handicapped). Must provide proof on demand. Each ticket may be used twice in one hour. Sold at: Vitalis Office Reception, Vitalis Agents, DBR (hall of the SNCF railway station in Poitiers)
Le ticket PLUS	Cost of ticket: 11 €. Allows an unlimited amount of bus rides during a consecutive seven day period. Sold at : Vitalis Office Reception
Le ticket SOLO	Each ticket can be used twice in one hour. Sold only on the bus by the conductor. Cost of ticket : 1,30 €
Le ticket JOUR	Cost of ticket : 4,20 €. Allows unlimited access to the entire bus network for one day (from 5 a.m. to 5 p.m.) The ticket remains with the carrier and may be used by you or any person of your choice. Sold at : Vitalis Office Reception-Vitalis Agents

4 → ADMINISTRATIVE PROCEDURES

OBTAINING A RESIDENCE PERMIT (CARTE DE SÉJOUR)

! IMPORTANT !

New regulation in process

First request

Applications for residence permits (carte de séjour) must be filed with the International Relations Office (Direction des Relations Internationales) for students enrolling at the University of Poitiers at the beginning of the school year (preferably between Sept 1 and Oct 10, 2008).

Université de Poitiers

Direction des Relations Internationales

Hôtel Pinet, 15 rue de l'Hôtel Dieu

86000 POITIERS

e.mail: maryvonne.guerin@univ-poitiers.fr

<http://www.univ-poitiers.fr>
under "international"

Tel: + 33 (0)5 49 45 30 87

Fax: + 33 (0)5 49 45 30 30

Open Monday to Friday 8:30a.m. to 5:00 p.m.

Since Jan 1, 2006, residence permits are no longer issued as a label affixed to passports. From now on, residence permits are plastic-coated cards. These cards are manufactured in Paris, lengthening their issue time to approximately one month. During the waiting period, the applicant will be issued a provisional residence permit. There is a 55 € fee for the first card.

Application forms for a residence permit are likewise available through the International Students Service at CROUS (student welfare).

A residence permit is MANDATORY if residing in France for over three months. Students coming from within the European Union are exempt, unless they come from countries recently admitted to the E.E.C. or they wish to work.

The following documents will be required:

- Birth certificate, with an official French translation
- Passport (with photocopies of the pages showing your identity, visas, arrival and departure stamps, etc.)



- Temporary or definitive registration certificate or proof of enrollment (student ID card)
- Proof of residency of at least three months (rent receipt, telephone or electricity bill, etc. or a housing certificate to be obtained from the Prefecture)
- 4 passport-size photos
- 1 stamped envelope
- Detailed proof of income (bank statements) of at least 426 € per month or 4,260 € for the school year, or proof of scholarships or grants, or a notarized financial guarantee from the student's parents or guardians (forms can be found at the foreign service desk at the prefecture for those residing in France)

Two medical examinations, a chest x-ray and a medical visit, are MANDATORY for the issue of a first residence permit. This can be done at the Student Health Center (Médecine Préventive Universitaire) on campus:

Université de Poitiers
Médecine Préventive Universitaire
 2, allée Jean Monnet
 86022 Poitiers Cedex
 Tel: +33 (0)5 49 45 33 54
 Fax: +33 (0)5 49 45 40 87

You will need your immunization record.

This medical examination will give you the opportunity to speak with a health professional that can address any medical issues and, as needed, refer you to the student social service (service social étudiant).

The Student Health Center also provides a number of free services, such as nursing, vaccinations, gynecological consultation, psychological support, HIV testing and sports medicine.

Residence permit renewal

In order to renew a residence permit, applicants must go to the Vienne Prefecture:

Préfecture de la Vienne
 7, place Aristide Briand
 86031 Poitiers Cedex
 Tel. : +33 (0)5 49 55 69 11
<http://www.vienne.pref.gouv.fr>
 Business hours: Mon through Fri from
 8:45a.m.-3:15p.m [Closed on Wednesdays]

The Prefecture is approximately 500m from the Town Hall (Hôtel de Ville), easily accessible by bus.

OPENING A BANK ACCOUNT

If you wish to open a bank account, you must present photocopies of the following documents:

- Student ID card
- Passport (with a photocopy of the pages showing your identity, the validity, date of arrival in France and visa)
- Proof of residency in France (an electricity or phone bill, rent receipt, etc.)
- Acceptance letter (from Erasmus or other programs), which will be given to you upon arrival by the International Relations Office

If you wish to transfer money from your home bank account, your bank account details or IBAN (International Bank Account Number) will be required.

! IMPORTANT !

You must open a bank account in Poitiers in order to receive a housing allowance

5 → HOUSING

HOUSING WITH CROUS: INDEPENDENCE,
CONVENIENCE, AND LOW PRICES GUARANTEED!

www.crous-poitiers.fr

All university housing accommodations offered by CROUS are furnished, from individual rooms to three-room apartments. Residence halls are equipped with multiple services, including cafeterias, laundry rooms, weight rooms, TV lounges, parking, relaxation rooms, and internet. Providing considerable comfort and conveniently located on campus or in the city center, residence halls provide a great balance between independence and the demands of student life. Rooms start at 140 € per month for the 2009/2010 school year (not including housing allowance). For more information, please see the CROUS website.

STUDENTS STUDYING INDEPENDENTLY

Enrollment in the university does not automatically secure the allocation of housing.

You may stay in university housing:

Allocation is based on courses of study and availability. Students under age 35 will receive priority. Housing requests must be received between January 15 and April 30 of the preceding school year.

www.crous-poitiers.fr

under « étudiants internationaux »

HOUSING



You may rent a private apartment from a landlord:

CROUS of Poitiers offers a number of private apartments available for rent throughout the school year. This service is free for students. Potential apartments are accessible on the CROUS website, under "logement".

In order to gain full access to all housing and landlord contact information you must first:

- Create a personal account and password (valid for the housing service of the landlord and student job services).
- Send to CROUS by mail, fax, or drop off:
 - Photocopy of your student ID card or certificate of enrollment
 - High School GPA or Baccalaureate (if applicable)

CROUS will validate your account after receiving these documents. You will then be able to access the information online.

Service de la DVE

117, avenue du Recteur Pineau
86000 Poitiers

e.mail: job-logement.86@ac-poitiers.fr
Fax : +33 (0)5 49 58 86 01

CROUS STUDENTS WHO HAVE BEEN AWARDED A SCHOLARSHIP FROM THE FRENCH GOVERNMENT OR THEIR OWN GOVERNMENT

If you wish to stay in university housing:

CROUS offers a variety of housing options on campus or downtown at an exceptional price.

To reserve university housing, you must submit your housing request between January 15 and April 15 of the preceding school year if possible:

www.crous-poitiers.fr,
under "étudiants internationaux"

You must also notify the Scholarship Management Office:

magali.moreau@ac-poitiers.fr

If you wish to rent a private apartment from a landlord:

See paragraph above .

STUDENTS WHO HAVE BEEN AWARDED A SCHOLARSHIP FROM EGIDE

You must make your housing request through EGIDE:

EGIDE

Gestion du Séjour- Secteur 2
28, rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

e.mail: sejour2@egide.asso.fr
Tél: +33 (0)1 40 40 57 10



STUDENTS ON EXCHANGE WITH ERASMUS OR OTHER EXCHANGE PROGRAMS WITH THE UNIVERSITY OF POITIERS

Contact the International Relations Office (DRI), they will help you find housing.

Accueil - Logistique des étudiants internationaux

Maryvonne GUERIN

Direction des Relations Internationales
de l'Université de Poitiers
Hôtel Pinet - 15, rue de l'Hôtel Dieu
86000 POITIERS

Tél: + 33 (0)5 49 45 30 87

Fax: + 33 (0)5 49 45 30 30

e.mail: maryvonne.guerin@univ-poitiers.fr

Monday to Friday, 8:30 to 17:00

In order to process your request you must submit a registration and housing request form, available on the D.R.I. website:

<http://www.univ-poitiers.fr>,

under « étudiants internationaux », find the column « Venir en programme d'échange », then click on « Formulaire d'enregistrement et de demande d'hébergement ».

Housing requests must be submitted by June 30, 2009

If you have found housing yourself, the D.R.I. must be notified of the exact address.

The D.R.I. offers housing in university residence halls or furnished private apartments from landlords both inside and outside the town center.

If you wish to rent from a landlord, you must provide a certificate of liability insurance (20-50€ per year). The D.R.I. can send you information on multiple insurance companies.

The cost of rent varies greatly, depending on whether or not utilities are included in the cost, the size and location of the residence, and whether facilities are private or shared (kitchen, shower, toilet, etc.). In order for us to provide the most pertinent information possible, you must absolutely indicate on your housing request your maximum price for monthly rent. It is strongly advised that any students interested in renting an apartment contact Maryvonne GUERIN at the D.R.I. as soon as possible.

Tel: + 33 (0)5 49 45 30 87

e.mail: maryvonne.guerin@univ-poitiers.fr

! IMPORTANT !

Rent in France is paid monthly.

OTHER HOUSING

The Regional Center for Youth Information (CRIJ), in the center of town, also offers housing. These offers are available at CRIJ or on their "Information Jeunesse" website.

<http://www.ij-poitou-charentes.org>

Accommodations are offered by landlords through a free service. You can find information about housing law, assistance, temporary housing, etc. at this site:

<http://www.jeunes.poitou-charentes.fr>

APPLYING FOR HOUSING ALLOWANCE

Most student renters can benefit from a housing allowance distributed by the CAF (Caisse d'Allocations Familiales), which is meant to supplement rent payments. In order to obtain this allowance, the student must have signed a rental contract and must occupy the apartment as the principal tenant. The amount of aid allocated is calculated based on the student's financial resources.

Where can you get the housing allowance application forms?

CAF: Student Reception

5, rue de la Croix Blanche

Monday through Friday, from 10a.m. to 12p.m. and from 2p.m. to 6p.m. [Except during school holidays]

www.caf.fr, under "student" and then "Aide au Logement Etudiant"

or

Espace Mendés France

1, place de la Cathédrale

Monday through Friday, from 2p.m. to 5:30p.m.

L'espace Mendès France provides internet access to directly apply for housing assistance.

Maison des Etudiants of the University of Poitiers On campus (Avenue du Recteur Pineau). Open during the month of September, Monday through Thursday from 10a.m. to 12p.m. and from 2a.m. to 6p.m.

CROUS

Any exchanges with the CAF take place in the university residence halls (computers for student use, internet connection, etc.). Student tutors are also available at the beginning of the school year to answer any questions.

What are the documents to be submitted for a housing allowance application?

For students not part of the European Economic Community:

- A front and back copy of your residence permit delivered by the Prefecture
- Birth certificate with an official French translation
- RIB (relevé d'identité bancaire) (to open a bank account in Poitiers)
- An attestation of rent supplied by the manager of the university residence hall or your landlord
- Proof of enrollment for the academic year 2009-2010.
- Proof of sufficient resources to study in France

For students belonging to the European Economic Community:

- A copy of your long-stay visa
- A copy of your European Health Insurance Card or a certificate from the health insurance company on which you depend
- Proof of sufficient resources to study in France
- RIB (relevé d'identité bancaire) (to open a bank account in Poitiers)
- An attestation of rent supplied by the manager of the university residence hall or your landlord
- Proof of enrollment for the academic year 2009-2010.

! IMPORTANT !

Information on housing assistance is available in the university residences or at different CAF locations. For more information, log onto: <http://www.caf.fr>. Your request for housing assistance must be filed within three months of living at your residence.

HOUSING TAX

If you are renting, you are subject to a housing tax. Housing tax is intended to finance the local community and town. It finances construction, public education, and cultural and sporting events.

The amount varies depending on the property and on the personal situation of the occupant (income, dependant family).

Housing tax is due for the residence where you live on the first of January.

The tax is due for the entire year, even if you move sometime during that year.

You must pay the housing tax if

You live in a private residence, i.e.:

- a residence, even if there are multiple occupants, in a privately-managed building
- a residence, even if there are multiple occupants, at the home of an individual, if it is separate from the owner's house and has its own entrance
- an apartment in a building owned by an HLM organization

Exemption or reduction of the housing tax

If the property is your principal residence and you do not pay income taxes, your housing tax will be automatically waived. To qualify for this relief, you must have lived in France for at least 6 months.

! IMPORTANT !

For claims and information on how to calculate your taxes or fees, you must contact the tax office whose address appears on your notice. For information regarding payment of taxes or fees, you must contact the treasury as listed on your notice.

AUDIOVISUAL FEES

You will be subject to audiovisual fees if you have television, unless you live in university housing.

This fee is used to finance public broadcasting. It goes to public television and radio organizations.

You must pay this fee if you have a TV on a permanent basis even if it has been borrowed or leased. You may cancel your account if your unit has been sold, lost, destroyed, or is unusable. No reporting formality is required. Only the possession of a unit is to be reported on your income tax return (2008).

Where to pay the audiovisual fee?

At the same time that you pay your housing fee, you may pay your audiovisual fee at the treasury shown on your notice.

Where to declare your income and receive tax information?

Tax Center

Centre des impôts Poitiers nord

Centre des impôts Poitiers sud

15, rue de Slovénie - BP 565

86021 Poitiers Cedex

Tél. : 05 49 38 24 00

Useful websites:

www.minefi.gouv.fr/poitoucharentes

www.minefi.gouv.fr

6 → CATERING

UNIVERSITY DINING HALLS
ARE INEXPENSIVE AND GOOD!

www.crous-poitiers.fr

Something for everyone

University dining halls are open to all enrolled students and are generally located close to university buildings. Small cafeterias can also be found inside different faculties for quick meals and snacks.

You have the choice between multiple menu options and payment methods: traditional meals, foreign dishes, salads, pizzas, fresh pasta, meat pies, panini, bruschetta, kebabs, sandwiches, and home-made baked goods.

One on-campus dining hall is open year-round, during all school vacations and even summer break.

Cost and method of payment

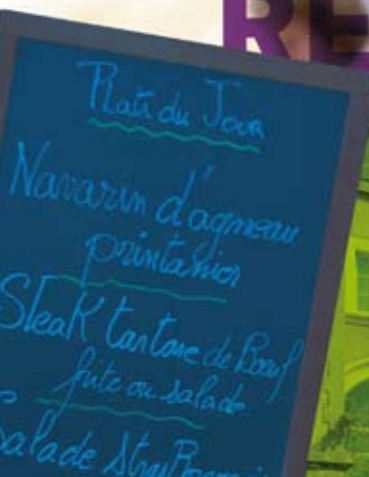
You can enjoy a complete meal including an appetizer, a hot main course and a dessert for only 2.85 € (For 2008-2009, revisable August 1st, 2009).

Since August 1, 2007, meal tickets have been replaced with a regional multi-service card that is rechargeable in each dining hall. The card is valid for three years and serves as a method of payment in every dining hall that has adopted this new system.

All the university dining halls and cafeterias are equipped with Wi-Fi.

You will find all of the addresses of the dining halls on the Poitiers, page 73.

RESTAURANT



7 → HEALTH CARE AND SOCIAL SERVICES

Student Health Center (Médecine Préventive) at the University of Poitiers:

University Student Health Center

Campus - 2 allée Jean Monnet- Poitiers

Information and appointments:

Monday to Thursday from 8:30 a.m. to 5 :30 p.m., Friday from 8 :30 a.m. to 4 :30 p.m.

Tel: +33 [0]5 49 45 33 54

medecine.preventive@univ-poitiers.fr

infirmieres@univ-poitiers.fr

MEDICAL SERVICES

Nurses, doctors, psychiatrists, and psychologists are available.

Services

Consultations: Medical certificates, general medicine, vaccinations, counseling, nursing.

Specialized consultations:

- Contraception, gynecological issues
- Sports medicine: aptitude tests, trauma treatment
- Free, anonymous HIV and Hepatitis B and C testing and consultation
- Medical examination (required for obtaining a residence permit)
- Psychiatric and psychological care
- Free, anonymous drug screening and follow-up

Prevention/information: Contraception, STIs, AIDS, addictions, nutrition, exercise, etc.

First-aid courses: Basic first-aid certification (PSC1). Course fee required.

! IMPORTANT !

For appointments, make sure to bring:

- Student ID card
- Proof of health insurance
- Vaccination record.

HEALTH



STUDENT SOCIAL SERVICES

SIUMPPS of Poitiers offers two social services that operate in strict collaboration with five social workers employed by CROUS. These social workers are assigned to different sectors:

By discipline:

UFR, IUT, BTS, engineering schools, trade schools, general university studies, etc.

By university campus:

Angoulême campus, Châtelleraut campus, Futuroscope campus, and Niort campus

Their objectives are:

- To welcome, listen, and provide information on specific student legislation
- To help students overcome personal, family, or school-related problems
- To provide information on financing university studies and to prepare urgent financial aid requests for emergency funds from the university, CROUS, and other public or private administrative services

To contact social services:

Médecine Préventive:

Tél: +33 (0)5 49 45 33 54
service.social@univ-poitiers.fr

CROUS- Social Services

Tel: +33 (0)5 49 44 53 42
Fax: +33 (0)5 49 44 53 00
e.mail: crous.service-social@ac-poitiers.fr

HEALTH INSURANCE: SICKNESS, HEALTHCARE AND INSURANCE (CPAM)

In France, subscription to a basic health insurance plan is mandatory.

Health insurance is composed of two elements: a basic health insurance plan (couverture de base), which covers 70% of medical expenses, and an additional insurance plan (assurance complémentaire/mutuelle complémentaire), which covers an extra 25-30%. Subscription to a mutuelle complémentaire is highly recommended.

If you are under 28 years old on Oct 1 of the academic year:

You are eligible for the "Sécurité Sociale Etudiante" (a national student health insurance program).

Subscription takes place when you register at the University. It will cover a large part of your medical expenses.

If you would like better coverage, it is strongly recommended that you sign up for a student mutuelle (starting at 66 € per year). If you become seriously ill or hospitalized, this additional insurance will prove to be extremely beneficial.

Representatives from mutuelle providers will be present at each faculty at the beginning of the school year. Do not hesitate to ask for advice, but do not sign up unless you understand everything!

If you are over 28 years old on Oct 1 of the academic year:

CPAM will determine your coverage based on your situation. You can contact them at:

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Vienne)

41, rue du Touffenet - 86043 Poitiers cedex 9
Tel.: +33 (0)8 20 90 41 41

Third party insurance (assurance au tiers) is compulsory for any motor vehicle (car, motorcycle, moped etc.).

For information and free quotes, contact the student mutual insurance providers:

LMDE: dial 32 60, then say «LMDE»
(0.15 € /min service charge)

SMECO: +33 (0)5 49 88 38 57

Reimbursement of medical expenses for students on exchange from member states of the European Union and the European Economic Community (ERASMUS, etc.)

E.U.: Austria, Belgium, Bulgaria, the Czech Republic, Cyprus, Denmark, Estonia, Finland, France, Germany, Greece, Hungary, Ireland, Italy, Latvia, Lithuania, Luxemburg, Malta, the Netherlands, Norway, Poland, Portugal, Romania, the United Kingdom, Slovakia, Slovenia, Spain, Sweden.

European Economic Area countries: Iceland, Liechtenstein, Switzerland and Norway are members of the European Free Trade Association.

If you are a student enrolled in a member-state university and are currently hosted by a French university or institution of higher education, the European Health Insurance Card (CEAM- Carte Européenne de l'Assurance Maladie) exempts you from signing up for a French student health insurance plan and allows reimbursements for a significant part of your medical and pharmaceutical expenses in France. However, to avoid any complications, it is highly recommended to sign up for a travel insurance plan such as "Europe Assistance".

! IMPORTANT !

Since October 1st, 2000, international students are not exempt from contributing to social security and universal health coverage, even if they arrive with health coverage from their own country.

Reimbursement rates:

- Dental care : 70 %
- Optical care : 65 %
- Exams, shots, massages : 60 %
- Transport : 65 %
- Hospitalization (an additional mutuelle is recommended)

To request a reimbursement, you will be required to submit:

- Signed doctor's form with your address in France
- A copy of your European Health Insurance Card
- An original bank account certificate R.I.B. (must be under the student's name)
- A photocopy of your student ID card

Documents must be submitted to:

**Caisse Primaire d'Assurance
Maladie de la Vienne
Service des Relations Internationales
41, rue de Touffenet
86043 Poitiers cedex 9**

Reimbursement will be directly deposited into your bank account.

8 → WORK

THE RIGHT TO WORK

Employment of non-permanent foreign workers

A student holding a temporary student residence permit may, as of July 1st, 2007, hold a part-time job for the duration of his or her studies.

Department of Labor, Employment and Professional Education in the Vienne

6, allées des anciennes Serres

86280 Saint Benoit

Tel: +33 (0)5 49 56 10 10

Fax: +33 (0)5 49 56 17 75

! IMPORTANT !

International students may not register as unemployed with the Pôle emploi (employment center), nor may they benefit from internships or professional training. They may, however, take advantage of the placement services offered by numerous associations, especially those of the Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS). Students from the European Union, the European Economic Space, refugees holding a French office for the protection of refugees and the stateless card, and nationals of Andorra and Monaco should be in good standing to stay as students; no working title is necessary.

WORK



JOBS

Possible avenues to explore:

Want a job? Think CROUS!

www.crous-poitiers.fr, under "jobs"

CROUS of Poitiers offers short-time work throughout the year through:

Businesses: substitutes for workers on personal or sick leave, occasional or seasonal work (promotions, surveys, handling, inventory...)

Individuals: childcare, au pair work, individual lessons, housecleaning, etc.

These offers are available on the CROUS website under "jobs".

To obtain information regarding employers, jobs, etc., you must:

Subscribe by creating a personal account. You will choose a personal access code which will apply to jobs and housing in town

Forward to CROUS evidence of student status (student card, certificate of attendance, or BAC transcript if you have just been received...)

You can either download the form directly from the website, send it by mail, fax or email, or hand-deliver it to the CROUS job office. CROUS services will validate your personal code after receiving these documents.

Job Services

117, avenue du Recteur Pineau
86000 Poitiers

e.mail: job-logement.86@ac-poitiers.fr
Fax: +33 (0)5 49 58 86 01

At CRIJ - Poitou-Charentes

- Job offers may be viewed at the website <http://jobs.ij-poitou-charentes.org>
- Information on finding jobs, labor laws, etc... free internet access at selected sites and Wi-Fi
- A free guide "Vite trouver un job!" (Find a job fast!)
- "Summer Job" information days each year, usually in March

CRIJ - Poitou-Charentes

64, rue Gambetta (rue piétonne) - BP 176
86004 Poitiers Cedex
Tél.: +33 (0)5 49 60 68 68
<http://www.ij-poitou-charentes.org>

See also the local papers:

Presse Service

5, rue Victor Hugo
86000 Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 55 55 70
Fax : +33 (0)5 49 55 87 62

e.mail: redaction@centre-presse.fr

Contact 86

28 rue Carnot - BP 46
86000 Poitiers

Tél : + 33 (0)5 49 41 09 09
Fax : +33 (0)5 49 55 32 40

e.mail: contact86@comaregnr.fr Site
<http://www.paruvendu.fr>

9 → FRENCH CLASSES AT THE UNIVERSITY OF POITIERS

Center of French foreign language at the
university of Poitiers (CFLE)

95 avenue du Recteur Pineau - 86022

POITIERS CEDEX - FRANCE

Tel: (33) (0) 5.49.45.32.94

Fax: (33) (0) 5.49.45.32.95

e.mail: centre.fle@univ-poitiers.fr

<http://cfle.univ-poitiers.fr>

FOR ERASMUS STUDENTS AND
FOREIGN STUDENTS ENROLLED IN
FRENCH LANGUAGE COURSES

Each student must check in with the coordinator or
program manager from his or her university of origin.

Head of ERASMUS CFLE

Mme Catherine Rouffineau

UFR Lettres et Langues -95 av. du Recteur

Pineau, Bât A - Salle 228

86022 Poitiers cedex

e.mail: cfle.erasmus@univ-poitiers.fr

Contents	Duration	Placement test	Semester	Fees
INTENSIVE LANGUAGE COURSE				
30 hours	September 1-5 2009	Test to be taken before June 15, 2009		170 €
LANGUAGE SUPPORT COURSE (level 4 minimum)				
Course « à la carte », depending on the needs of the students	13 weeks	September 7, 2009 at 10 a.m. January 11, 2010 at 10 a.m.	1 ^{er} semester 2 ^e semester	By semester: 100 € (2h/week) 185 € (4h/week) 230 € (6h/week) 275 € (8h/week) 305 € (10h/week)
FULL TIME COURSES				
234 hours per semester (minimum)	13 weeks	September 7 and 8, 2009 at 10 a.m. January 11, 2010 at 10 a.m.	1 ^{er} semester 2 ^e semester	Yearly fee: 1 100 € + 176 € approximately university enrollment Semester fee: 700 € + 176 € approximately university enrollment

! IMPORTANT !

Preregistration is required before June 19th, 2009 for the year or the first semester and before November 20th, 2009 for the 2nd semester.

FOR FOREIGN STUDENTS ENROLLED PRINCIPALLY IN CFLE

1st semester: September 14 – December 18, 2009
(placement test: September 7 and 8, 2009)

2nd semester: January 18– May 7, 2010 (placement test: January 11 and 12, 2010)

Other educational center
CENTRE Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL)
48 Boulevard Franck Lamy - 17200 ROYAN
Tel: +33 (0)5.46.39.50.00
Fax: +33 (0)5.46.05.27.68
e.mail: info@carel.org
<http://www.carel.org>

Course	Hours	Duration	Degree	Fees
Level 1 A1	18 h/week	one semester	Diplôme d'Université Initiation 1 (DUI 1)	Yearly fee: 1 100 € + 176 € approximately university enrollment
Level 2 A2	18 h/week	one semester	Diplôme d'Université Initiation 2 (DUI 2)	
Level 3 B1	18 h/week	one semester	Diplôme d'Université Initiation 3 (DUI 3)	
Level 4 B1 +	18 h/week	one semester	Certificat Pratique de Langue Française (CPLF)	Semester fee: 700 € + 176 € approximately university enrollment
Level 5 B2	18 h to 24 h/ week	one semester	Diplôme d'Etudes Françaises (DEF)	
Level 6 C1	18 h to 24 h/ week	one semester	Diplôme Avancé d'Etudes Françaises (DAEF)	approximately university enrollment
Level 7 C2	18 h to 24 h/ week	one semester	Diplôme Supérieur d'Etudes Françaises (DSEF)	
September Intensive Language Course	30 course hours	September 1-5, 2009	Attestation de fin de stage	170 €

CPLF: Certificat pratique de langue française (Practical certificate of French language) • DEF: Diplôme d'études françaises (French studies) • DAEF: Diplôme approfondi d'études françaises (In-depth French studies) • DSEF: Diplôme supérieur d'études françaises (Advanced French studies)

10 → STUDY AND LEARN

UNIVERSITY LIBRARIES

Service commun de la documentation de l'université de Poitiers (SCD)

93 avenue du Recteur Pineau – BP 605

86022 Poitiers cedex

Tel: +33 (0)5 49 45 33 11

Fax: +33 (0)5 49 45 33 56

e.mail: scd@univ-poitiers.fr

<http://scd.univ-poitiers.fr/>

As a University of Poitiers student, you will have access to all libraries in the Common Library Service of the University. The « SCD » welcomes you throughout the year and offers more than 600,000 volumes, 6,000 journal titles, and electronic documentation in different locations.

Main libraries of University of Poitiers

University Library of Law and Letters

93, avenue du recteur Pineau

86000 Poitiers

Tel: +33 (0)5 49 45 33 08

Monday – Friday, 8:30 a.m. to 7:30 p.m.

Saturday, 9 a.m. to 5 p.m.

University Library of Technical and Sport Sciences

40, avenue du recteur Pineau

86000 Poitiers

Tel: +33 (0)5 49 45 33 60

Monday – Friday, 8:30 a.m to 7:30 p.m.

Saturday, 9 a.m. to 5 p.m.

University Library of Medicine and Pharmacy

6 rue de la Milétrie (Nouvelle faculté de médecine – près du CHU)

86000 Poitiers

Tel: +33 (0)5 49 45 43 71

Monday from 8:30 a.m. to 8 p.m., Tuesday – Thursday from 8 a.m. to 8 p.m., Friday from 8 a.m. to 7:30 p.m.

Saturday from 8:30 a.m to 12:30 p.m.

Futuroscope Library

Téléport 2 – Avenue Marie et Pierre Curie

86360 Chasseneuil du Poitou

Tel: +33 (0)5 49 49 74 20



LIBRARY



Library of Humanities and Arts

34, rue du jardin des plantes

86000 Poitiers

Tel: +33 (0)5 49 45 34 34

THE LIBRARY PORTAL

A single access to all library resources

<http://www.scd.univ-poitiers.fr>

You will find:

- The catalog of books and journals available in the university libraries
- Many electronic resources (databases, online journals, selected websites...) some of which are accessible at a distance with authentication
- Personalized services (personal memory space, management of your impressions, bookmarks, etc).

Registration

Students at the University of Poitiers are automatically registered free of charge for the university libraries. Their student card is also their library card.

Borrowing

Books, DVDs, and magazines may be borrowed for home use. Reference books may not be checked out.

Interlibrary Loans

If you are looking for an item that is not available in the University of Poitiers libraries, it may be ordered from another library for a minimal fee.

THE POITIERS MEDIATHEQUE

In Poitiers, the Médiathèque François Mitterand and the decentralized network of libraries offer to everyone – scholars, amateurs, and the general public – close to 300,000 books for perusal or loan, several thousands of iconographic documents, ancient maps and manuscripts, videos and CDs, and CD ROMs! Student rate : 6 € /year

Médiathèque François Mitterand

4 rue de l'Université BP619

86022 Poitiers Cedex

Tel: +33 (0)5 49 52 31 51

www.bm-poitiers.fr

Hours: page 34

OFFICE OF ORIENTATION AND PROFESSIONAL INSERTION

In collaboration with the International Relations office, the office of Orientation and Professional Insertion will guide you throughout your studies.

Research assistants will welcome and guide you without an appointment. A multimedia center is available for use with the presentation of your student card.

The office of Orientation and Professional Insertion offers free guidance to build your career and prepare for education, internships, employment...

Office of Orientation and Introduction Maison des Etudiants

101, avenue du Recteur Pineau

86000 Poitiers

Tel: +33 (0)5 45 33 81 Fax: +33 (0)5 49 45 33 76

e.mail: planete.info@univ-poitiers.fr

Monday: 1:30 p.m. to 6 p.m.; Tuesday to Thursday:

9 a.m. to 6 p.m.; Friday: 9 a.m. to 4 p.m.

11 → LEISURE

THE STUDENT HOUSE AT THE UNIVERSITY OF POITIERS

A place to discover...

Student House (La Maison des Etudiants)

101, avenue du Recteur Pineau

86022 Poitiers cedex

Tel.: +33 (0)5 49 45 47 00

Fax: +33 (0)5 49 45 47 80

e.mail: mde@univ-poitiers.fr

The Student House is located at the east end of campus, next to the Champlain dining hall.

It's a place for meetings, cultural activities and music for students and student associations.

There is a large theater with a 70 square meter stage and seats for 900 people, along with a video projection system and a café. The Student House is also a place to find information regarding housing, jobs, transportation in Poitiers, and health.

www.etu.univ-poitiers.fr.

One-stop office

From September to mid-October, the Student House hosts organizations to ease your integration into Poitiers. CROUS, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Vitalis (for bus passes), the Culture Card, and other students will be able to receive you from Monday to Thursday.

Here you can facilitate all of your administrative procedures in one place.

MUSIC AT THE UNIVERSITY OF POITIERS

University Orchestra

Created in 1984, the University of Poitiers Orchestra is a group of thirty to forty amateur musicians, staff and students, who gather to rehearse their instruments (strings, woodwinds and brass).

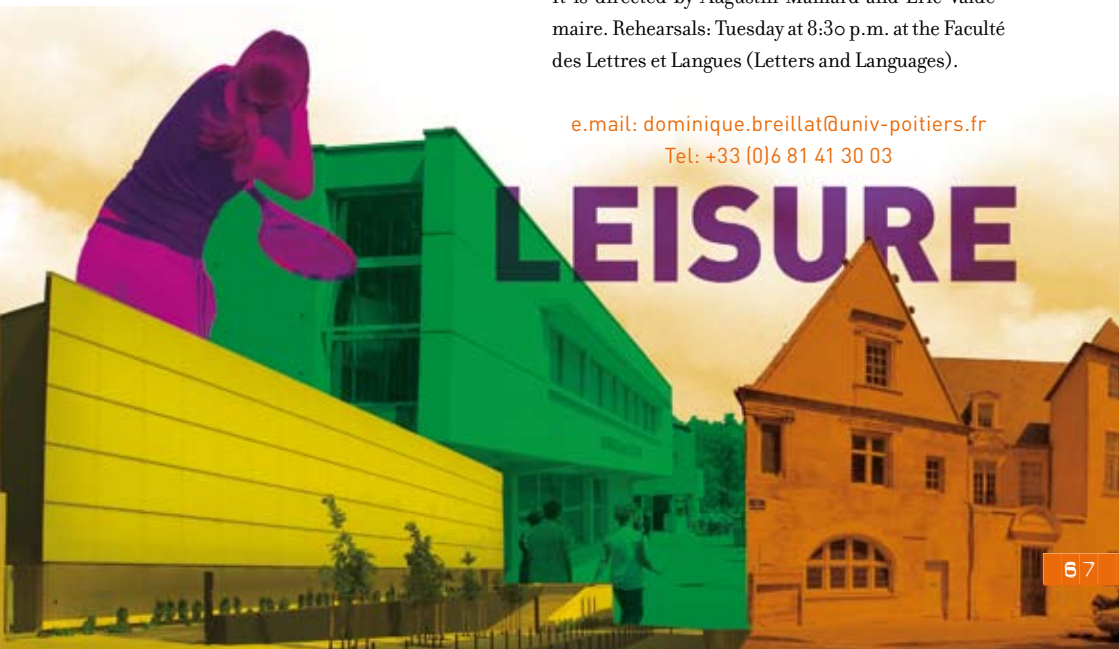
The orchestra participates in university cultural events and gives concerts in Poitiers, the department, the region and abroad.

It is directed by Augustin Maillard and Eric Valde-maire. Rehearsals: Tuesday at 8:30 p.m. at the Faculté des Lettres et Langues (Letters and Languages).

e.mail: dominique.breillat@univ-poitiers.fr

Tel: +33 (0)6 81 41 30 03

LEISURE



POITIERS OFFERS MANY CULTURAL OPPORTUNITIES THROUGH ITS CINEMAS, THEATERS AND CONCERT HALLS

University Choir

Created in 1985, the University Choir welcomes all levels of singers (beginner and advanced) who wish to share the joy of choral singing in a stimulating environment. The choir participates in various projects such as exchanges with French and foreign choirs, Marburg and Hennef in Germany Coimbra in Portugal, Padua in Italy, Chartres, Limoges, and more.

Works studied vary each year and cover many different countries and periods from gospel to Italian opera, African chants, the French Renaissance and Celtic music.

Rehearsals are held every Wednesday from 7:45 p.m. to 10 p.m. Consult the website for rehearsal locations.

For additional information including how to join, please visit our website, which is updated regularly:
<http://chorale.u.poitiers.free.fr/>

CROUS CULTURAL ACTIVITIES

CROUS supports student cultural projects and offers entertainment and competitions.

Cultural Activity Program

CROUS supports cultural projects under certain conditions: You must be a student; your project must have an innovative impact on university housing and restaurants and must be related to the following

fields: theater, dance, cinema, music, poetry, visual arts, sculpture, photography, science, technical arts, or humanities. The project must be co-financed and delivered to CROUS with a budget. Applications for grants are available from the cultural delegate:

crous.culture@ac-poitiers.fr.

The best will receive funding and will possibly be forwarded to the national culture commission. Contact the CROUS Cultural Service.

Contests

CROUS offers six cultural contests to encourage artistic development: short story, photography, comic strip, short film, a dance competition entitled « Dancing with CROUS » and a musical competition, « Music from the UK ». These contests are open to all students and will have a different theme each year. A national and regional jury will distribute the prizes each year (regional prizes: 300, 200, and 100 €; national prizes 500 to 2000 €).

Information, rules and submissions:

CROUS Cultural Service
Maison des Etudiants

101 avenue du recteur Pineau à Poitiers

Tel: +33 (0)5 49 45 47 51

Fax: +33 (0)5 49 45 47 80

e.mail: crous.culture@ac-poitiers.fr

Cultural Events

CROUS organizes concerts, dance productions, improvisation, and art expositions in the university dining and residence halls.

For more information: www.crous-poitiers.fr, under « culture »

CULTURAL ACTIVITIES IN TOWN

Poitiers offers many cultural opportunities through its cinemas, theaters and concert halls. You can experience the rich history of Poitiers by visiting its museums and admiring its architecture. You can participate in a choir, visit art expositions, and sign up for the library. For more information, please contact the town hall, the tourism office, or student associations who can answer your questions and guide you.

The culture card

The Culture Card encourages participation in the Poitevine cultural life by entitling you to many discounts to shows, concerts, and expositions. The card is sold all year at the Theater, Confort Modern, the National Regional Conservatory, l'Espace Mendès France, in museums, by friends of the theater, musical meetings in Poitiers, and at the "Carte Culture" kiosk at the Rabelais dining hall.

UNIVERSITY SPORTS

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

GU 2. BP 44. 86022 Poitiers cedex

Tél : +33 (0)5 49 45 37 72

Fax: +33 (0)5 49 45 35 20

<http://www.univ-poitiers.fr>

under « Guichet étu » and « Sport »

The Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) offers numerous sporting activities, including: aikido, aerobics, athletics, badminton, basketball, orienteering, dance, rock climbing, fencing, football, golf, handball, judo, jujitsu, karate, kayaking, weightlifting, swimming, rugby, tennis, ping pong, sailing, volleyball, water polo, contemporary dance, salsa, and African dance.

Preregister online as early as possible starting September 1st, 2009.

Confirm your registration at SUAPS.

! IMPORTANT !

You may not register by mail or by phone..

If you can not register with S.U.A.P.S., all is not lost. Contact the town hall and they will provide a list of all sports clubs, gyms, swimming pools, skating rinks and sporting equipment.

Office Municipal des Sports et Centre Médico Sportif

22, place Charles de Gaulle 86000 Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 88 93 48

e.mail: omspositiers@wanadoo.fr

For other cultural centers, see page 72

TOURISM AND HERITAGE

Tourism Office of Poitiers

45, place Charles de Gaulle - BP 377

86009 POITIERS Cedex

Tel.: +33 (0)5 49 41 21 24 - Fax: +33 (0)5 49 88
65 84

<http://www.ot-poitiers.fr>

Open to the public : Winter: from Monday to Saturday from 10:00 a.m. to 6:00 p.m. Summer: from 10:00 a.m. to 11 p.m. and Sunday from 10:00 a.m. to 6:00 p.m. and 7 p.m. to 10 p.m.

"Discover Poitiers": There are many different ways to experience the city, alone or with a tour guide (approved by the Minister of Culture and Communication).

Step by step: follow the lines

« Blue line »

« Yellow line »

« Red line »

Lectures and tours

Classes for everyone

Introduction to medieval calligraphy (caroline and gothic), illumination, stained glass. These classes are offered all year and cost 80 €.

Heritage room

A permanent exhibition to understand the history of Poitiers (free admission).

To reserve an individual tour:

Tel.: +33 (0)5 49 41 21 24

e.mail: accueil@ot-poitiers.fr

To book a tour group:

Tel.: +33 (0)5 49 41 46 14

e.mail: receptif@ot-poitiers.fr

To register for the calligraphy, illumination, or stained glass classes:

Karinne Minet et Patricia Sabourin

Tel.: +33 (0)5 49 41 22 63 ou +33 (0)5 49 41 22 61

e.mail: documentation@ot-poitiers.fr

MÉLI-MÉLO ASSOCIATION

Méli-Mélo organizes events to develop linguistic and cultural exchanges between French and international students.

Méli-Mélo is in contact with Poitevine organizations to develop all kinds of projects. The association is part of the Poit'étranger program, which allows international students to meet Poitevine families.

Méli-Mélo activities:

- Tandem linguistics: We will put you in contact with a student who speaks the language of your choice so you will have the opportunity to improve your foreign language skills while sharing your own language
- Linguistic integration for students: Reception Soirée for the arrival of international students and Polyglot soirées throughout the year at downtown bars
- Activities for all tastes throughout the year: Cultural tours in Poitiers and in the Poitou-Charentes region, weekend sports and recreation (skiing, trips to the sea and the countryside...), first flight, bowling, skating, introduction to dance (rock, salsa, tango, folk dance, rumba, cha-cha, etc.).

<http://assomelimelo.com>

e.mail: contact@assomelimelo.com

Facebook: Asso MéliMélo

CARNET D'ADRESSES

SERVICES DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

Direction des Relations

Internationales

Maryvonne Guerin

Accueil et logistique des Etudiants Internationaux

Hôtel Pinet - 15, rue de l'Hôtel Dieu

86000 Poitiers Cedex

(ligne de bus 4, 9 et 7)

Tél : +33 (0)5 49 45 30 87

Fax : +33 (0)5 49 45 30 39

E.mail : maryvonne.guerin@univ-poitiers.fr

<http://www.univ-poitiers.fr>

rubrique "international"

Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Campus - 2 allée Jean Monnet

86000 Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 45 33 54

medecine.preventive@univ-poitiers.fr

<http://siumpps.univ-poitiers.fr>

Maison des étudiants

101, avenue du Recteur Pineau

86000 Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 45 47 00

E.mail : mde@univ-poitiers.fr

Service Orientation et Insertion

101, avenue du Recteur Pineau

86000 Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 45 33 81

E.mail : planete.info@univ-poitiers.fr

Service Commun de la Documentation

93, avenue du Recteur Pineau

86000 Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 45 33 33

<http://scd.univ-poitiers.fr>

Service inter-universitaire des activités physiques et sportives

(SUAPS)

GU2 - av Jacques Cœur - BP 11

86022 Poitiers Cedex

Tél : +33 (0)5 49 45 37 71

<http://etu.univ-poitiers.fr>, rubrique « Bouger »

E.mail : suaps@univ-poitiers.fr

Service d'accompagnement à la formation à l'insertion et à la reprise d'études (SAFIRE)

1, allée Jean Monnet

86022 Poitiers Cedex

Tél : +33 (0)5 49 45 44 60

E.mail : safire@univ-poitiers.fr

<http://safire.univ-poitiers.fr>

INSTITUTIONS - ORGANISMES

Préfecture de la Vienne

Place Aristide Briand

86031 Poitiers Cedex

Tél : +33 (0)5 49 55 69 11

<http://www.vienne.pref.gouv.fr>

CAF - Accueils Étudiants

5, rue de la Croix Blanche

du lundi au vendredi (sauf vacances scolaires) de 10h à 12h et de 14h à 18h

<http://www.caf.fr>

Mairie de Poitiers - Service Jeunesse

Rue du Puygareau

BP 569 - 86021 Poitiers Cedex

Tél. : +33 (0)5 49 52 37 76

<http://www.mairie-poitiers.fr>

La Communauté d'Agglomération de Poitiers (CAP)

Hôtel du district - Rue du

PuYGareau - BP 569

86021 Poitiers Cedex

Tél : +33 (0)5 49 52 37 76

communication@agglo-poitiers.fr

<http://www.agglo-poitiers.fr>

INFORMATIONS - LOGEMENT

Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)

64, rue Gambetta - BP 176

86004 Poitiers Cedex

Tél : +33 (0)5 49 60 68 68

E.mail : info@crij-poitiers.org

<http://www.crij-poitiers.org>

Office de Tourisme

45 place Charles de Gaulle

86000 Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 41 21 24

Fax : +33 (0)5 49 88 65 84

<http://www.mairie-poitiers.fr>

rubrique "découverte"

Centre Régional Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

Service des Etudiants Etrangers

117 Avenue du Recteur Pineau

86000 Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 58 86 10

Fax : +33 (0)5 49 58 86 01

<http://www.crous-poitiers.fr>

Auberge de la Jeunesse

1 allée Roger Tagault

86000 Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 30 09 70

E.mail : poitiers@fuaj.org

<http://www.fuaj.org>

Espace Kennedy

Foyer Des Jeunes Travailleurs

1 avenue J.F. Kennedy

86036 Poitiers Cedex

Tél : +33 (0)5 49 47 52 00

Fax : +33 (0)5 49 45 23 15

E.mail :

espace.kennedy@wanadoo.fr

<http://www.espacekennedy.com/>

URGENCE

(SERVICES LOCAUX)

Numéro d'appel d'urgence universel (Médecine, police, pompiers) : Tél. : 112

Pompiers : Tél. : 18

Police : Tél. : 17

Gendarmerie Nationale :
Tél. : +33 (0)5 49 44 02 02

Samu : Tél. : 15

GDF (sécurité dépannage) :
Tél. : +33 (0)5 49 47 89 00

EDF (sécurité dépannage) :
Tél. : 0 810 333 086

Centre Anti-Poison (Bordeaux)
Tél. : +33 (0)5 56 96 40 80

Centre Hospitalier Régional de la Vienne : Tél. : +33 (0)5 49 44 44 44

Fil santé jeune :
Tél. : 0 800 235 236

Sos Amitiés :
Tél. : +33 (0)5 49 45 71 71

Suicide écoute :
Tél. : +33 (0)1 45 39 40 40

I.V.G. contraception :
Tél. : 0800 105 105

TRANSPORTS

Radio Taxi
Tél. : +33 (0)5 49 88 12 34
Tél. : +33 (0)5 49 58 21 37

SNCF - (Gare de Poitiers)
(renseignements)
Tél. : 36 35 (0.34 / mn)
<http://www.voyages-sncf.com>

Vitalis (Régie des Transports

Poitévins
6, rue du Chaudron d'Or
86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 44 66 88
<http://www.vitalis-poitiers.fr>

LIEUX DE LOISIRS

À POITIERS

Centre d'animation de Beaulieu
10 boulevard Savari
86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 44 80 40

Centre Socio-Culturel de la Blaiserie
Rue des Frères Montgolfier
86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 58 05 52

Maison des Jeunes et de la Culture Aliénor d'Aquitaine
37 rue Pierre de Coubertin
86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 44 12 48

MCL/Le Local
16 rue Saint-Pierre le Puellier
86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 62 84 83

Toit du monde
31 rue des Trois Rois 86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 41 13 40

Centre d'animation de Poitiers Sud
(Cap Sud) 20 rue de la Jeunesse
86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 62 97 47

Centre Socio-Culturel des Trois Cités
1 place Léon Jouhaux
86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 01 29 97

Maison des 3 Quartiers
23 rue du Général Sarraill
86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 41 40 33

Poitiers Jeunes

12, rue Charles Gide 86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 50 73 49
Courriel : pj@poitiers-jeunes.com
<http://www.poitiers-jeunes.com>

Carré bleu / jazz

1 rue de Nimègue 86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 53 53 82
Uniquement les jours de concert
Renseignements : MJC Aliénor
d'Aquitaine : tél. : +33 (0)5 49 44 12 48

Confort Moderne

185 rue du Faubourg du Pont Neuf
86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 46 08 08
www.confort-moderne.fr

TAP - Théâtre auditorium de Poitiers

6 rue de la Marne 86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 39 29 29
contact@letheatre-poitiers.com
www.letheatre-poitiers.com

CINEMAS

Le Dietrich
34 boulevard Chaseigne 86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 01 77 90
<http://le-dietrich.fr>

Le Théâtre
1 place Maréchal Leclerc 86000 Poitiers
Tél. : +33 (0)5 49 39 50 90

CGR LE CASTILLE

24 place du Maréchal Leclerc
86000 Poitiers

MEGA CGR

rue des Frères Lumière 86180 Buxerolles
Tél. : 0 892 688 588
<http://www.cgrcinemas.fr/poitiers/>

RESTAURANTS UNIVERSITAIRES À POITIERS

Pub SILVER ROCK

Bar ; pizzas sur place ou à emporter
11h30 - 14h et 19h - 20h45
(11h30-14h le vendredi)

En ville, 1 rue Roche d'Argent.

Restaurant ROCHE D'ARGENT

Menus complets, pâtes fraîches,
hamburgers et grillades/frites, pizzas
11h30-13h30 et 19h00-20h45
Restauration rapide jusqu'à 14h
(11h30-13h30 le vendredi)

En ville, 1 rue Roche d'Argent

Cafétéria THEMIS

Petits-déjeuners, viennoiseries,
menu complet, sandwichs, bar,
tartes salées, salades composées
sur place ou à emporter, boissons
chaudes et froides.

8h45 - 17h (15h30 le vendredi)
11h45 - 13h30 (pour les repas)

Campus (UFR droit)

93 av. du Recteur Pineau

Brasserie LES SABLIERÈRES

Menus complets, pizzas
11h30 - 13h30

Campus (IUT)

6 allée Jean Monnet

Cafétéria DES LETTRES

Petits déjeuners, viennoiseries, plats
chauds, pizzas, tartes, salades à
composer, sandwichs, paninis, bar
7h30 - 18h00

Campus (UFR lettres)

95 av. du Recteur Pineau

Cafétéria LA CAVE

Bar, petits-déjeuners, salades com-
posées, sandwichs, pizzas, grillades,
frites

7h30-18h (7h30 - 16h00 le vendredi)

En ville (UFR droit et sciences
politiques) 43 Pl. Notre Dame

Grand CAFE (Kfé)

Sandwichs, viennoiseries, tartes
salées, croque monsieur, salades et
pizzas sur place ou à emporter, petits
déjeuners, bar, produits équitables,
gratins maison

10h00 - 16h30 (10h00 - 15h30 le ven-
dredi) Ouverture le soir en fonction
des animations culturelles (slam,
concerts...)

Maison des Etudiants (Campus)

101 av. du Recteur Pineau

Restaurant CHAMPLAIN

Restauration traditionnelle,
pizzeria, pâtes fraîches, kebabs,
tartes salées, paninis

11h30 - 13h30

Campus (près MDE)

117 av. du Recteur Pineau

Restaurant RABELAIS

Petits-déjeuners, viennoiseries,
menus complets, bruschettas, pâtes
fraîches, grillades, crêperies, sala-
derie, pizzeria, sandwichs (paninis,
kebabs), bar, salle gastronomique

11h30 - 13h30 et 18h30 - 20h30

7h30 - 21h30 (bar)

Etage ouvert le samedi midi

Campus (près UFR Droit + Sciences)

38 av. du Recteur Pineau

Restaurant DU LAC

Sandwichs, galettes, alades
composées, grillades/frites, tartines,
viennoiseries

8h30 - 15h30 (8h30 - 15h le vendredi)

Site du Futuroscope - Téléport 2
av. des Frères Lumières

Restaurant GEMINI

Menus complets, pâtes fraîches, pizzas
11h30 - 13h30 et 18h30 - 20h30
(11h30 - 13h30 le vendredi)

8, Avenue Blaise Pascal

Site du Futuroscope - Téléport 2

Cafétéria La Thériaque

Salades à composer, sandwichs, pa-
ninis, bruschettas, croque-monsieur.
7h45 - 19h00

Campus Médecine et Pharmacie

Rue de la Milérierie

Restaurant SANITAL

Menus complets avec panel
d'entrées, de desserts, et de plats
traditionnels. Bar pour prendre un
petit café après les repas...

11h45 - 13h30 du lundi au vendredi

ZAC du Sanital Châtelleraut

DES ADRESSES DE LOGEMENTS À PARIS → Tarifs 2009

ADRESSES	OBSERVATIONS	TARIFS PAR PERSONNE
FOYER INTERNATIONAL D'ACCUEIL DE PARIS 30, rue Cabanis - 75014 Paris Tél. : +33 (0)1 43 13 17 00 www.fiap.asso.fr Métro : Glacière	Chambre individuelle + douche + WC Chambre à 2 lits + douche + WC Chambre à 4 lits + douche + WC Chambre de 6 lits + douche + WC (petit déjeuner compris)	57 € 38 € 34 € 26 €
B.J.V. PARIS LOUVRE 20, rue Jean Jacques Rousseau 75001 Paris Tél. : +33 (0)1 42 36 88 18 www.bvjhotel.com Métro : Palais Royal, les Halles	Chambre à 2 lits Chambre de 4-10 lits (petit déjeuner compris)	31 € 29 €
CENTRE INTERNATIONAL DE SÉJOUR DE PARIS MAURICE RAVEL 6, avenue Maurice Ravel - 75012 Paris Tél. : +33 (0)1 44 75 60 00 www.cisp.fr Métro : Porte de Vincennes	Chambre individuelle + douche +WC Chambre à 2 lits + douche + WC Chambre de 2-4 lits + douche (petit déjeuner compris)	39.10 € 28.80 € 26.60 €
LES MAISONS INTERNATIONALES DE LA JEUNESSE ET DES ETUDIANTS 11, rue du Fauconnier - 75004 Paris Tél. : +33 (0)1 42 74 23 45 www.mije.com Métro : Saint Paul	Chambre ind. + douche Chambre à 2 lits + douche Chambre à 3 lits + douche Chambre de 4 lits ou plus + douche (petit déjeuner compris)	49 € 36 € 32 € 30 € adhésion 2,50 €
B.V.J PARIS QUARTIER LATIN 44, rue des Bernardins - 75005 Paris Tél. : +33(0)1 43 29 34 80 Spécialisé dans l'hébergement de groupes de courte durée www.bvjhotel.com Métro : Maubert Mutualité	Chambre individuelle + douche Chambre à 2 lits + douche Chambre de 4-10 lits + douche (petit déjeuner compris)	45 € 33 € 29 €
AUBERGE DE JEUNESSE «LE D'ARTAGNAN» 80, rue Vitruve - 75020 Paris Tél. : +33(0)1 40 32 34 56 www.fuaj.org Métro : Porte de Bagnolet	Chambres à 2 lits Chambre à 3, 4, 5 et 8 lits Chambre à 9 lits (petit déjeuner compris)	26 € 23 € 21 € adhésion 2,90 €



SOGEXFO

IMMOBILIER

Le partenaire des étudiants

Visitez notre site
Internet
www.sogexfo.fr

*Mon Appartement à Poitiers
près des Facs ou centre ville*

... c'est **SOGEXFO**

IMMOBILIER

- **Un grand choix de logements en location adaptés à tous les budgets : c'est l'assurance de trouver facilement celui qu'il vous faut.**
- **Une équipe à votre service : disponible, expérimentée et attentive.**

**Contactez l'équipe SOGEXFO
pour une visite immédiate au :**

05 49 88 18 61

37, rue de la Marne

face à la Poste

POITIERS



BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change

présente

L'esprit libre toute l'année !

Vos services bancaires

offerts pendant 1 an ⁽¹⁾

- Une carte bancaire **VISA**
- Une **facilité de caisse** personnalisable
- L'**assurance de vos moyens de paiement**
- La **gestion de vos comptes par Internet 24h/24**
- Le **solde de votre compte par SMS** sur votre téléphone portable



**Jusqu'à 95€
d'économies**

Une assurance habitation adaptée à votre situation

L'assurance habitation formule étudiant

- un capital mobilier couvert à hauteur de 4000€ **y compris matériel hifi et informatique**
- une protection contre le **vol, vandalisme, dégâts des eaux**, évènements climatiques, catastrophes naturelles ...
- Une **responsabilité civile complète** et adaptée aux besoins de l'étudiant : couverture lors des stages en entreprise, lors du baby-sitting, pendant la pratique du sport ...

30%

de réduction

sur votre assurance habitation

Vos contacts



POITIERS NOTRE DAME

39, place Charles de Gaulle
Clémence MAYET - 05.49.50.33.59
Virginie LABOULAIS - 05.49.50.33.55
clémence.mayet@bnpparibas.com
virginie.laboulais@bnpparibas.com

POITIERS UNIVERSITE

Rond-Point du Stade
Marie REMIGEREAU 05.49.47.23.08
marie.remigereau@bnpparibas.com
POITIERS HOTEL DE VILLE
13, place du Maréchal Leclerc
Alexandra MICHALAUDIE 05.49.50.14.15
alexandra.micalaudiet@bnpparibas.com

(1) Offre de bienvenue valable en France métropolitaine, réservée aux étudiants internationaux dans le cadre des accords avec le Service des Relations Internationales de l'Université de Poitiers, sur présentation d'un certificat d'inscription de l'école, valable jusqu'au 30/06/2010, pour toute première ouverture de compte chèques concomitante à la signature d'une convention Esprit Libre et sous réserve d'acceptation de votre dossier, dans l'une des agences BNP Paribas. Tarifs à l'issue de la période de gratuité : Esprit Libre Initiative (18-25 ans) : 3.20€ TTC par mois avec une carte Visa Classic et 2.65€ TTC avec une carte Visa Electron et Esprit Libre Référence (+ de 25 ans) : 7.99€ par mois avec une carte VISA Classic et 6.80€ TTC avec une carte Visa Electron (tarif en vigueur au 1/01/2009). Document non contractuel.

(2) Offre valable dans les agences BNP Paribas du Groupe Vienne, Deux-Sèvres, Charente jusqu'au 30/06/2010, réservée aux étudiants âgés de moins de 30 ans. Offre valable pour toute première souscription d'assurance habitation BNP Paribas et uniquement sur la formule étudiant sur les chambres, studios, T1. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.